

Forum des acteurs de l'eau d'Ile-de-France

Lundi 22 mars 2021

ACTUALITÉS



14h00- Introduction

Actualités

SDAGE SEINE-NORMANDIE et PROGRAMME DE MESURE

Du bassin Seine Normandie à la déclinaison locale

Illustrations locales d'orientations fondamentales du SDAGE :

- *Rivières fonctionnelles, milieux préservés et biodiversité restaurée*
- *Réduction des pollutions diffuses*
- *Réduction des pollutions ponctuelles*

PLAN DE GESTION DU RISQUE INONDATION

CONSULTATION DU PUBLIC

16h30 - Conclusions

ACTUALITÉS



ACTUALITES DE L'EAU EN ILE-DE-FRANCE

Daniel MARCOVITCH

*Vice président du conseil d'administration de l'agence de l'eau
Seine-Normandie*

Président du forum des acteurs de l'eau d'Ile-de-France

Des appels à projets pour l'eau

Gilles CHERIER

Chef du service Marne Seine et Essonne
Direction territoriale Seine Francilienne
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE



Appels à projets des partenaires



L'AAP MOBBIODIV'RESTAURATION a pour but de soutenir des projets visant le maintien en bon état et la restauration des écosystèmes terrestres et continentaux, de leurs fonctionnalités et des espèces qui y sont inféodées, à l'exception des écosystèmes littoraux humides, aquatiques, humides et marins.

<https://ofb.gouv.fr/actualites/lancement-de-lappel-projets-mobbiodivrestauration>



PLAN DE RELANCE – AGRICULTURE : Les 6 dispositifs du plan de relance - Agriculture de FranceAgriMer sont présentés sous le lien suivant :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture>



volet biodiversité terrestre du plan de relance post Covid-19, pour favoriser les projets de restauration et de valorisation de la biodiversité terrestre en Ile-de-France : restauration des écosystèmes et soutien aux aires protégées

En cours d'attribution



Les 68,1 M€ de dotations allouées à l'agence de l'eau dans le cadre du plan de relance national destinés à soutenir des projets dans les domaines de l'AEP, l'assainissement et les milieux aquatiques

Appels à projets AESN

- L'agriculture s'adapte au changement climatique (31 mars au 30 septembre)
- Innovation pour la gestion de l'eau : transition numérique et économie circulaire (2 novembre au 30 avril)
- Territoires d'expérimentation pour paiement pour services environnementaux agricoles pour protéger les prairies (31 janvier au 16 avril)
- Appel à projets pour développer les filières agricoles à bas niveau d'intrants (Avant le 30 juin puis avant le 30 septembre)
- Appel à projets : Eau et solidarités internationales (Avant le 30 juin)

La séparation des urines à la source

Fabien ESCULIER

Chercheur au laboratoire Eau Environnement et Systèmes
Urbains (LEESU) à l'École des Ponts ParisTech



OCAPI

Préserver les milieux aquatiques et le climat en agissant à la source

La séparation à la source des urines

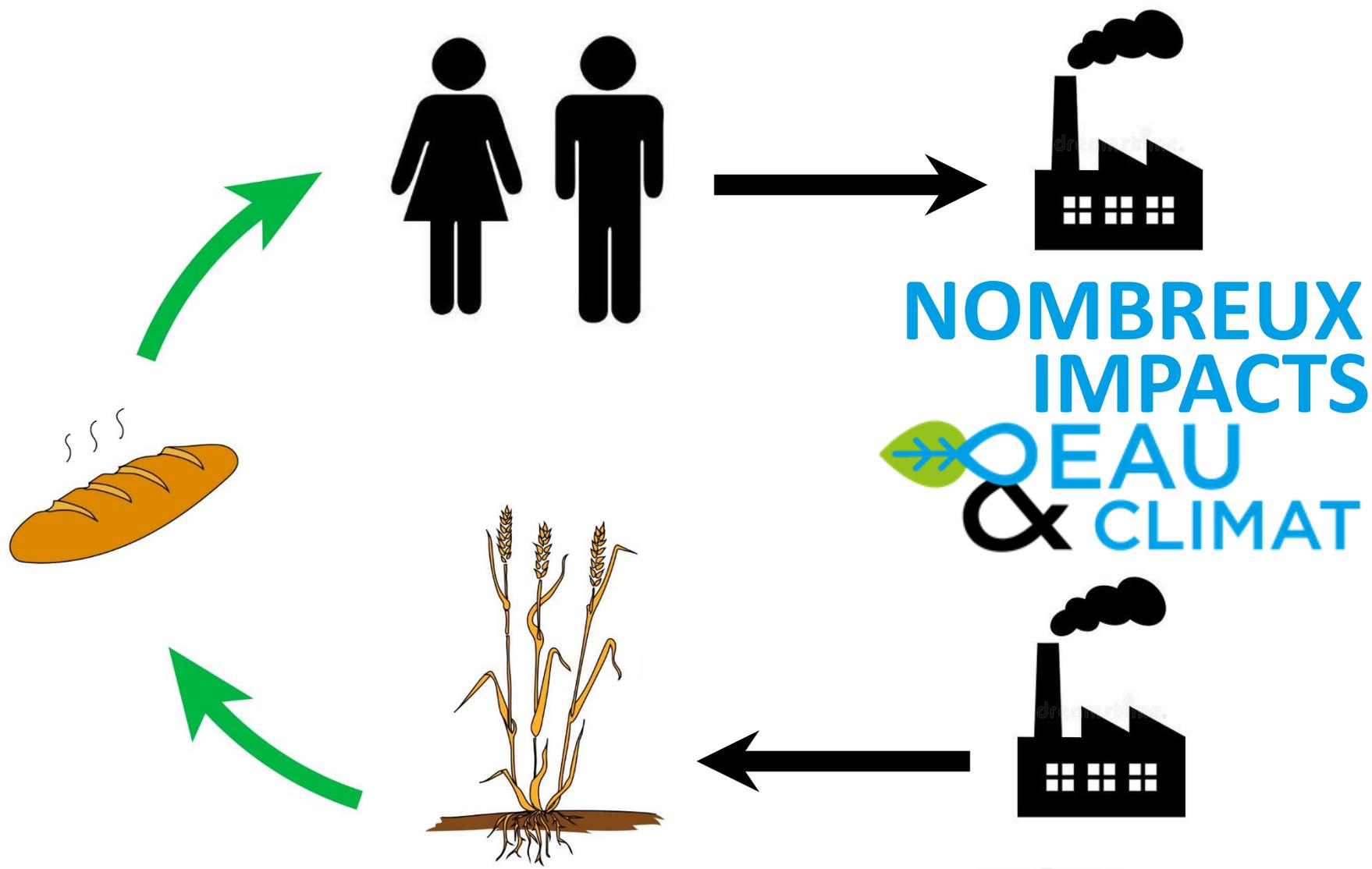


Fabien ESCULIER
fabien.esculier@enpc.fr



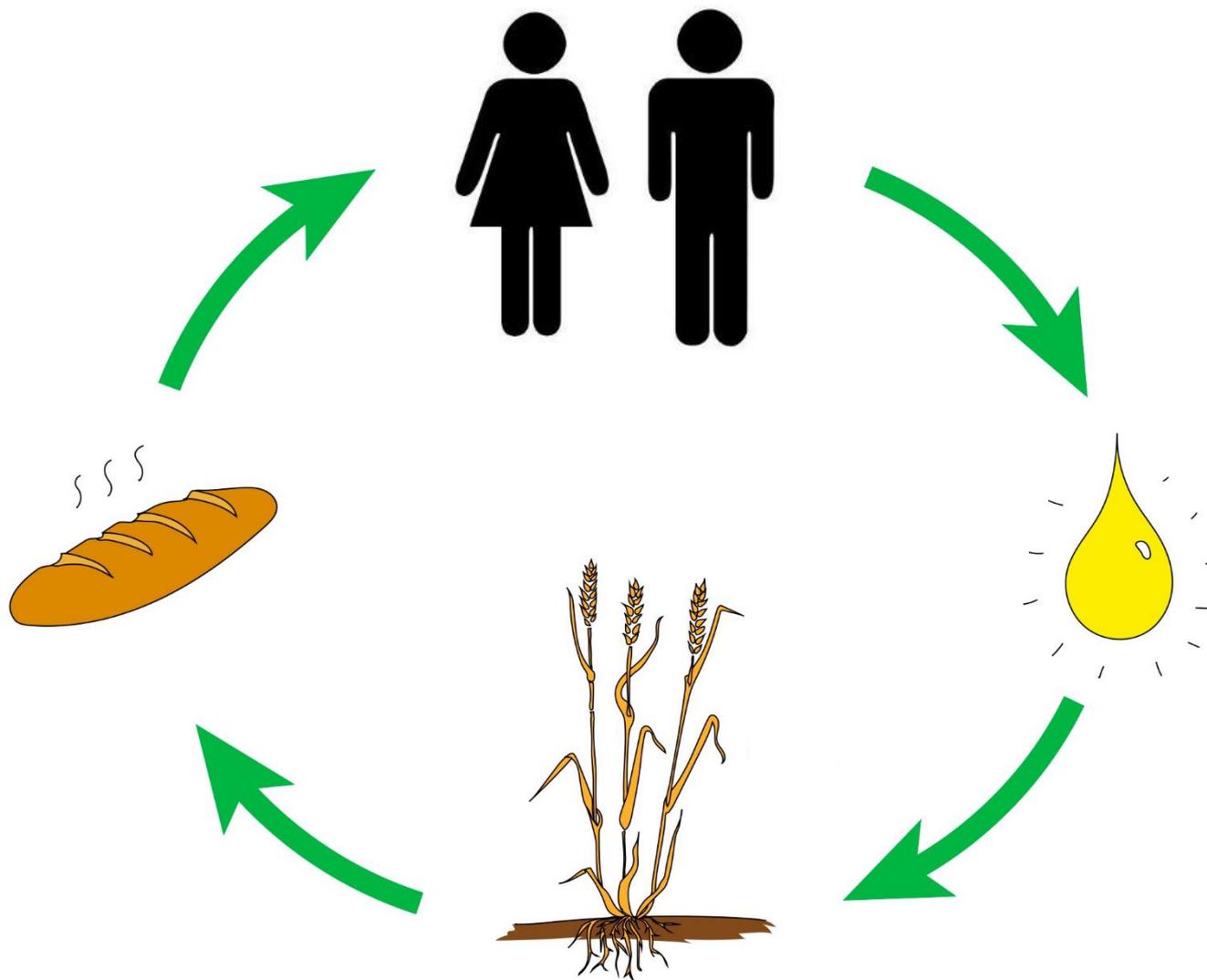
Programme de recherche
et action OCAPI
www.leesu.fr/ocapi

Lundi 22 mars 2021



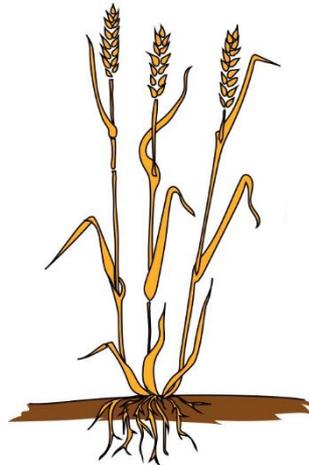
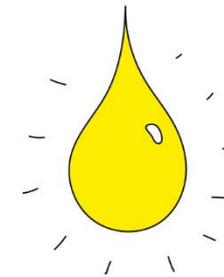
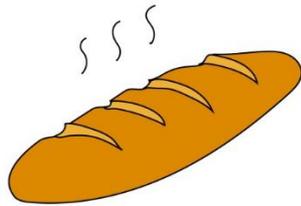
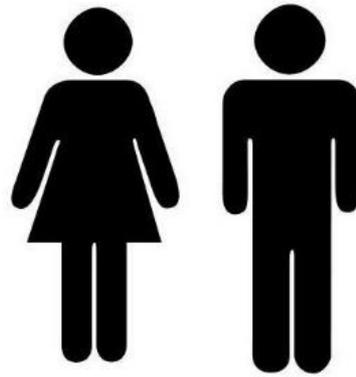
OCAP

Programme de recherche
et action OCAP
www.leesu.fr/ocap



OCAPI

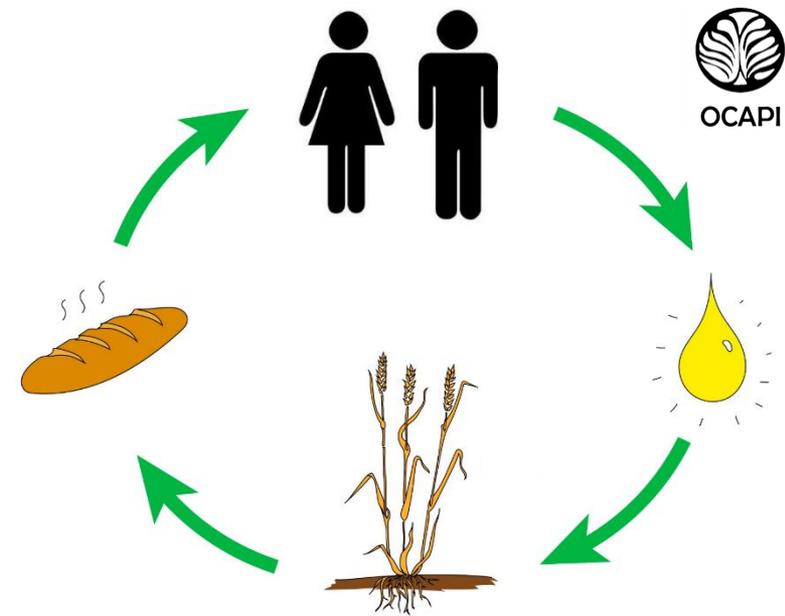
Programme de recherche
et action OCAPI
www.leesu.fr/ocapi



OCAPI

Programme de recherche
et action OCAP
www.leesu.fr/ocapi

Des options environnementales « sans regret »



Impact (/kg grain)	Épuisement ressource eau	Eutrophisation eau douce	Changement climatique	Utilisation énergie	Épuisement ressource min, fossiles, renouvelable	Particules fines	Acidification
Filière	<i>L eq</i>	<i>ngPO₄³⁻ eq</i>	<i>gCO₂ eq</i>	<i>MJ</i>	<i>mgSb eq</i>	<i>mgPM2.5 eq</i>	<i>mmol H⁺ eq</i>
Engrais minéral + STEP	4,5	420	940	4,9	27	330	7,6
Urine stockée	0,3	50	260	1,4	11	210	7,8
RATIO	15	8	3,6	3,5	2,5	1,6	1,0

L'Ile-de-France innovante

- Le soutien décisif de l'Agence de l'Eau
- Des projets de tous types :



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme



LES GRANDS
VOISINS

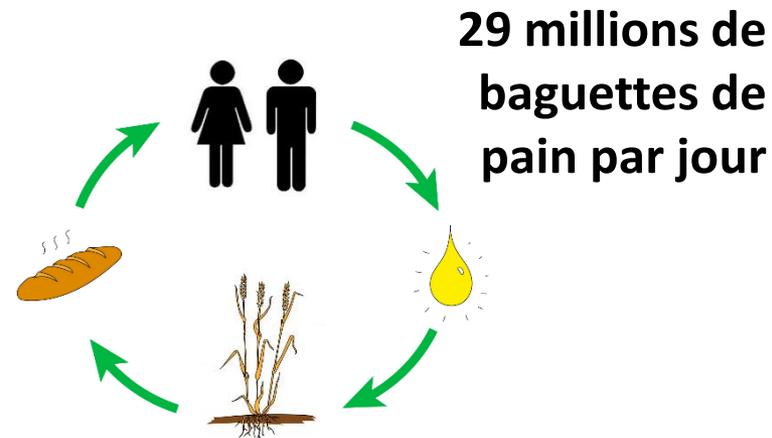
PARIS-SACLAY



et cetera

Un potentiel à investir

- Grands volumes (ERP culturels, de transport, etc.)
- Rénovations/nouvelles constructions
- Habitat participatif
- Lieux pédagogiques
- Zones péri-urbaines/rurales
- etc.



=> Vers un service public de gestion des urines et un nouveau mutualisme urbain/rural



Test de l'effet fertilisant de l'urine



Ray-grass sans urine



Ray-grass avec urine

Source : [Martin, T., 2017](#), Valorisation des urines humaines comme source d'azote pour les plantes : une expérimentation en serre. Rapport de Master 2 SAGE. INRA & ENPC

Crédit photo : T. Martin

Merci !

Fabien ESCULIER

fabien.esculier@enpc.fr



OCAPI

Programme de recherche et action OCAPI
www.leesu.fr/ocapi



SEDE



Vos questions sur le chat

ACTUALITÉS



SDAGE SEINE-NORMANDIE ET PROGRAMME DE MESURE

Christophe POUPART

Directeur Connaissance et Planification
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

L'avenir de l'eau en Seine-Normandie

*Donnez
votre avis
sur*

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations
et le milieu marin

L'eau

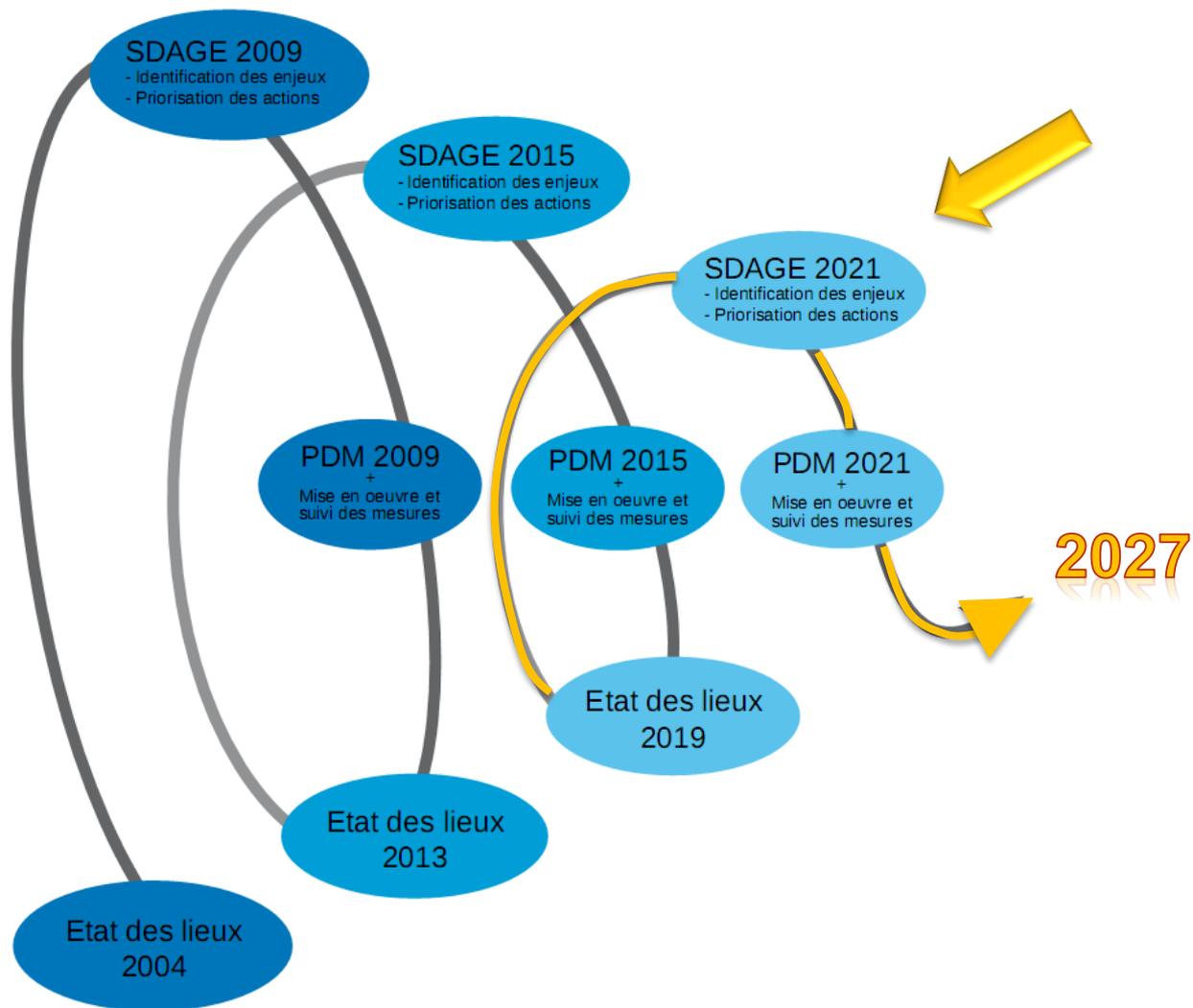
2022
2027

SDAGE

PDM

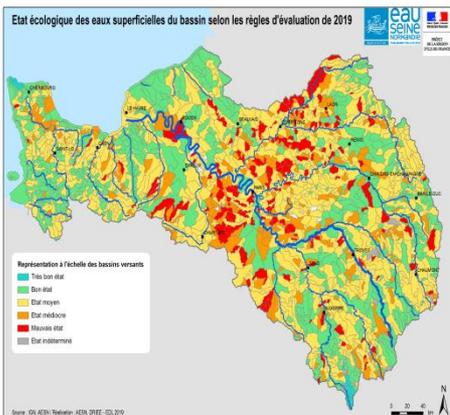
PGRI
2022-
2027

Le cycle vertueux de la Directive cadre sur l'eau



Gérer la ressource en eau et les milieux aquatiques

Etat des lieux 2019



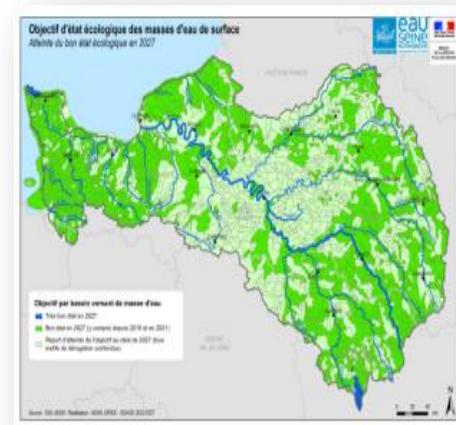
Des **orientations et dispositions**
en vue d'une gestion équilibrée et durable
de la ressource et des milieux

Objectifs **SDAGE** 2027

SDAGE

Programme d'actions (PDM)

Des **actions opérationnelles
localisées** (travaux, études, actions
réglementaires)



Consultation 2018-2019
sur les enjeux du bassin



Le SDAGE applique la notion de « santé globale »

Santé environnementale → santé humaine

- Eau de qualité (alimentation en eau potable, baignade ...)
- Baisse des substances dangereuses
- Équilibres des nutriments => limitation des toxines algales ou bactériennes et des échouages d'algues vertes
- Gestion des canicules, des inondations
- Végétalisation de l'espace : santé mentale et physique



Le SDAGE permet le développement économique

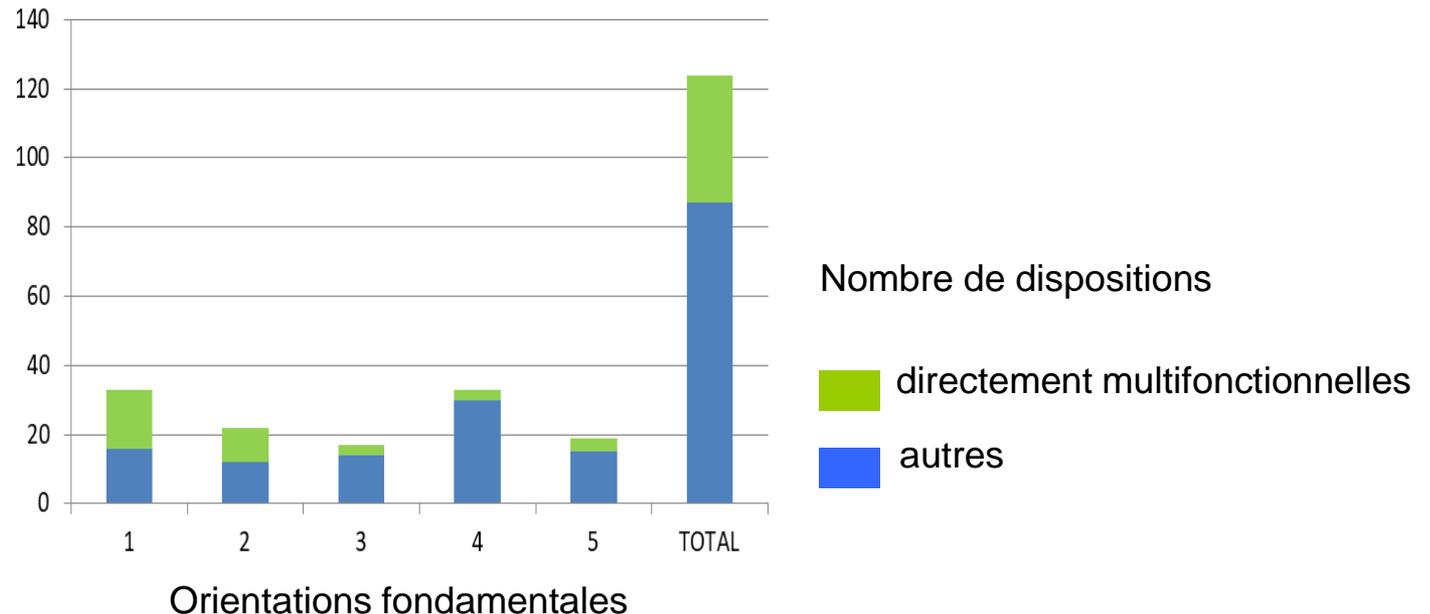
- Programme de mesures de 6,2 Mds euros
- Sécurité juridique des demandes d'autorisations
- Compétitivité en incitant les filières à innover
- Emploi local en incitant à investir dans des travaux non délocalisables
- Autonomie des territoires en préservant la ressource en eau et en incitant aux filières agricoles locales
- Investissement humain



Le SDAGE est favorable à la biodiversité

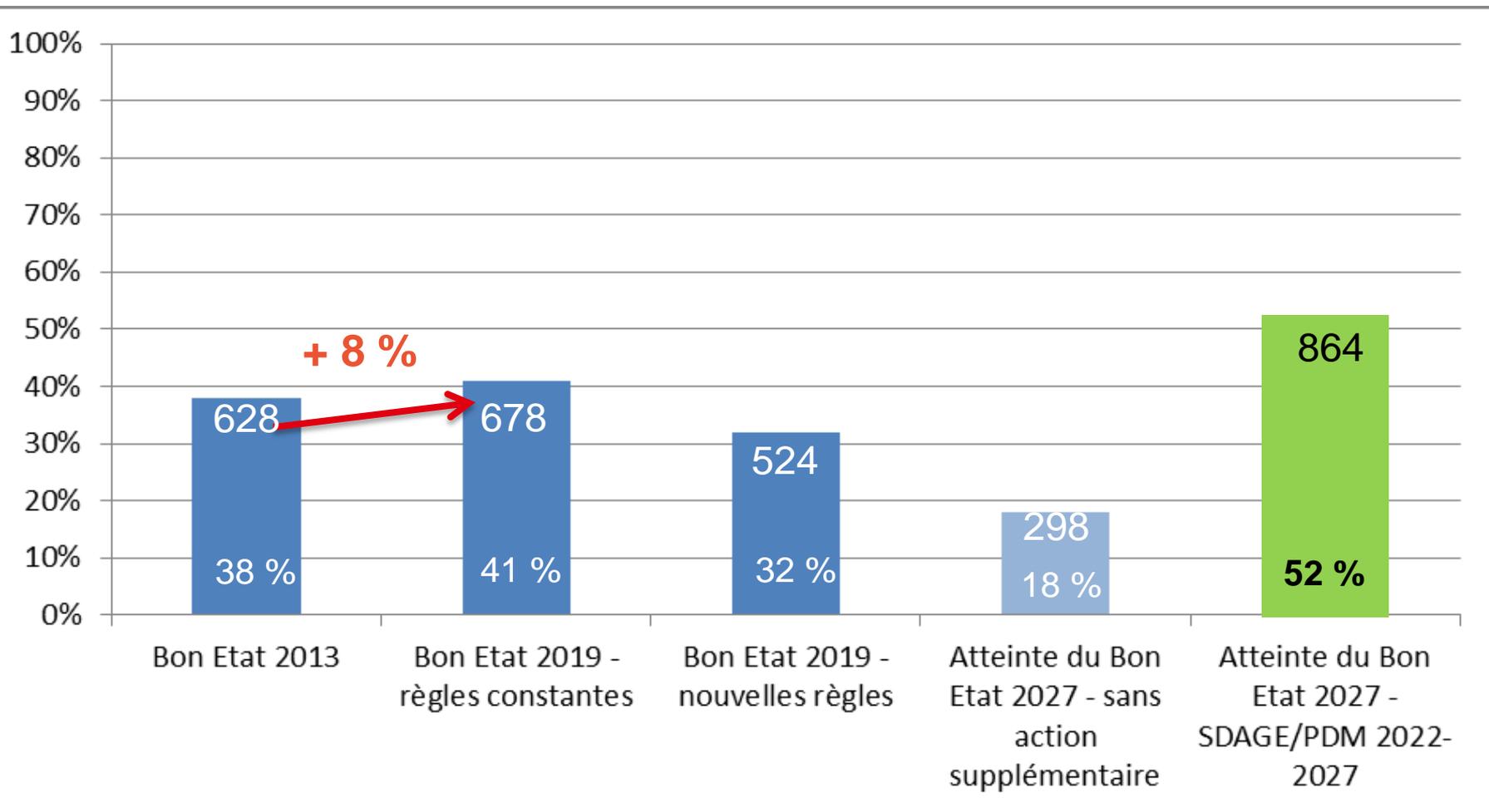
aquatique (qualité de l'eau, hydromorphologie), liée aux zones humides, mais également induite par la baisse des polluants à la source, les haies, l'agroécologie...

Un pictogramme pour repérer les dispositions directement multifonctionnelles sur 4 critères à la fois: amélioration de la gestion de l'eau, adaptation au changement climatique, favorable à la biodiversité et à la santé, y c environnementale



Les engagements du bassin

- + 20 points de bon état écologique des cours d'eau en 2027
- Principe de non-dégradation pour les autres masses d'eau



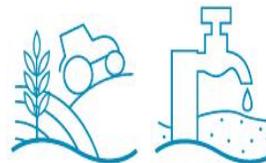
Etat écologique des cours d'eau : masses d'eau en bon état

5 orientations fondamentales pour répondre aux enjeux

1 Des **rivières fonctionnelles**, des **milieux humides préservés** et une **biodiversité restaurée**



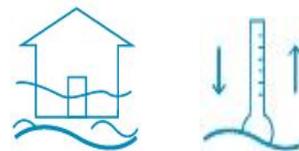
2 Réduire les **pollutions diffuses** et protéger les **captages**



3 Réduire les **pressions ponctuelles**



4 Assurer la **résilience des territoires** et une **gestion équilibrée** de la ressource en eau



5 Agir du **bassin à la côte** pour protéger et restaurer **la mer et le littoral**



Orientation fondamentale 4 : Anticiper des déséquilibres quantitatifs

Accroître l'infiltration & limiter les ruissellements

- Infiltration et stockage de l'eau dans sol & nappes
- Moins de ruissellement pour plus de résilience



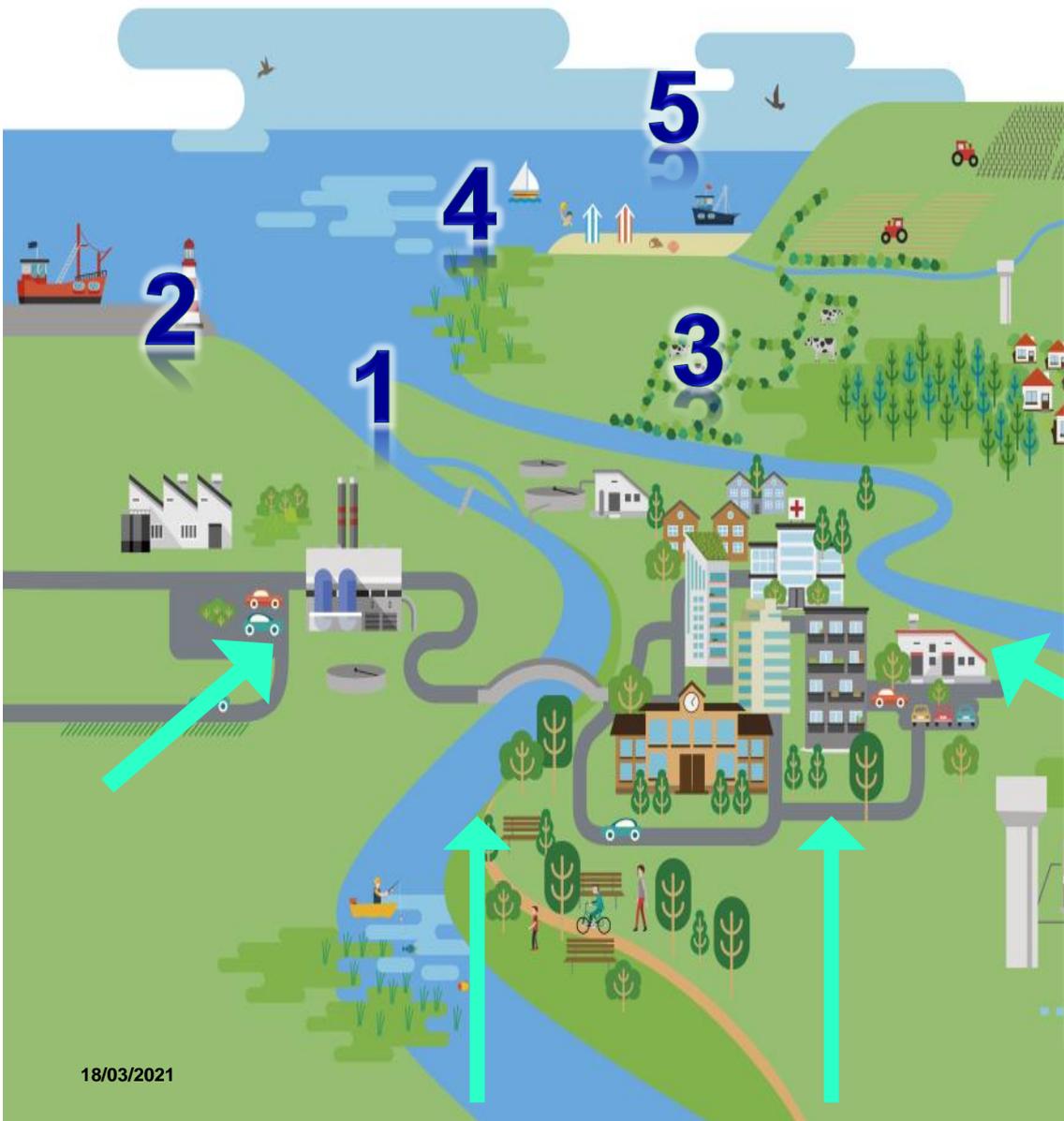
Limiter les prélèvements

Sobriété en eau de tous les acteurs

Retenues de substitution:

- Les conditionner à un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) ou à un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), dans les zones en tension
- Conditions de remplissage, économiser l'eau avant de faire des réserves

Orientation fondamentale 5 : Agir sur tout le bassin pour la mer et littoral



1. Réduire les apports d'azote et phosphore
2. Réduire les rejets directs de contaminants
3. Réduire les risques sanitaires
4. Préserver la biodiversité
5. S'adapter aux dérèglements climatiques



Un programme d'actions territorialisé pour atteindre les objectifs : le Programme de mesures 2022-2027

Des actions ciblées sur les pressions impactantes



Un coût d'investissement
d'environ 6,2 Mds € sur 2022-2027

SDAGE SEINE-NORMANDIE

Déclinaison locale

Lydia PROUVE

Chargée de politique territoriale

Direction territoriale Seine-Francilienne

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Laurent TELLECHEA

Adjoint au chef de service régional

Eau et milieux aquatiques

DRIEE Ile de France

Etat écologique des masses d'eau du territoire (DTSF)

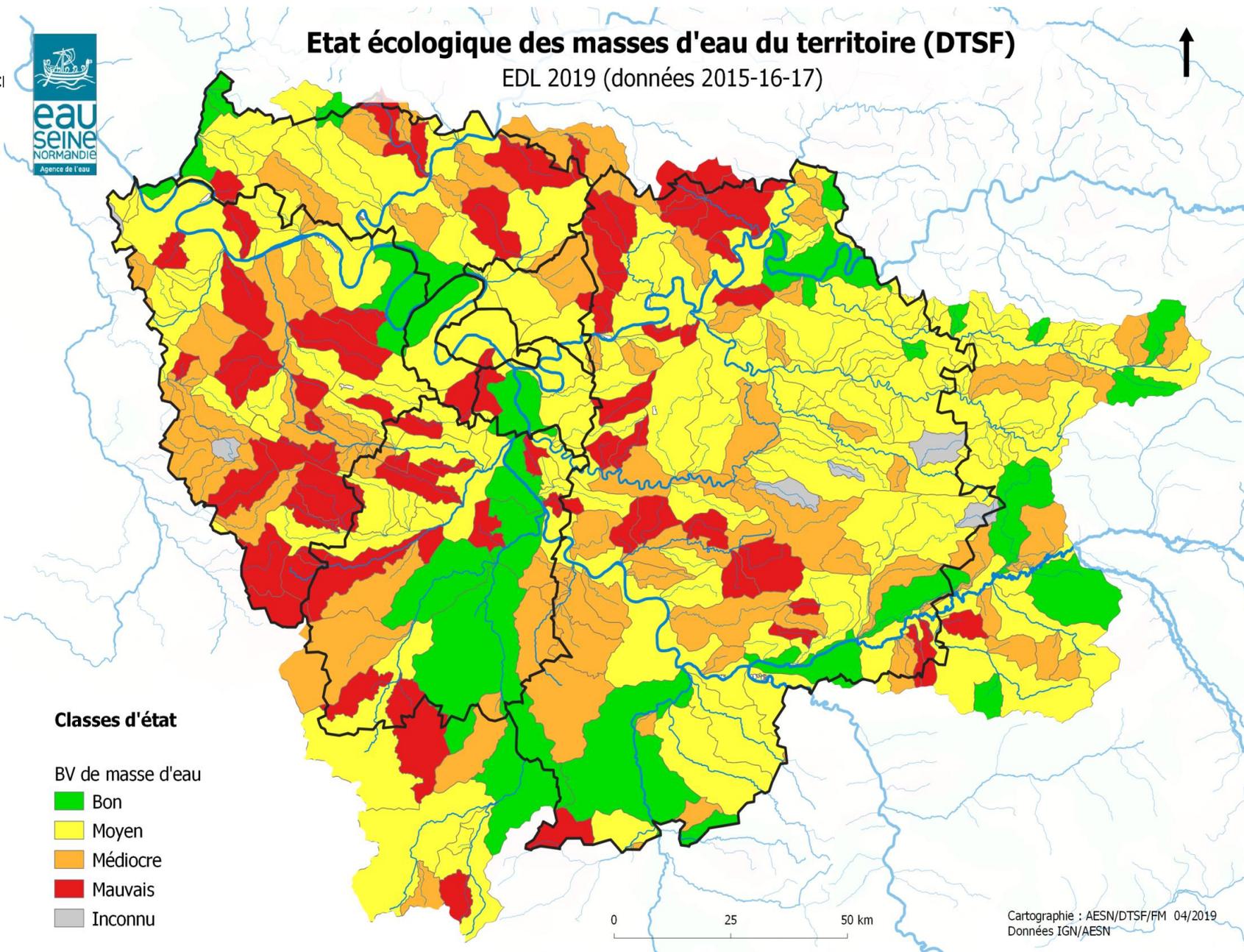
EDL 2019 (données 2015-16-17)



Classes d'état

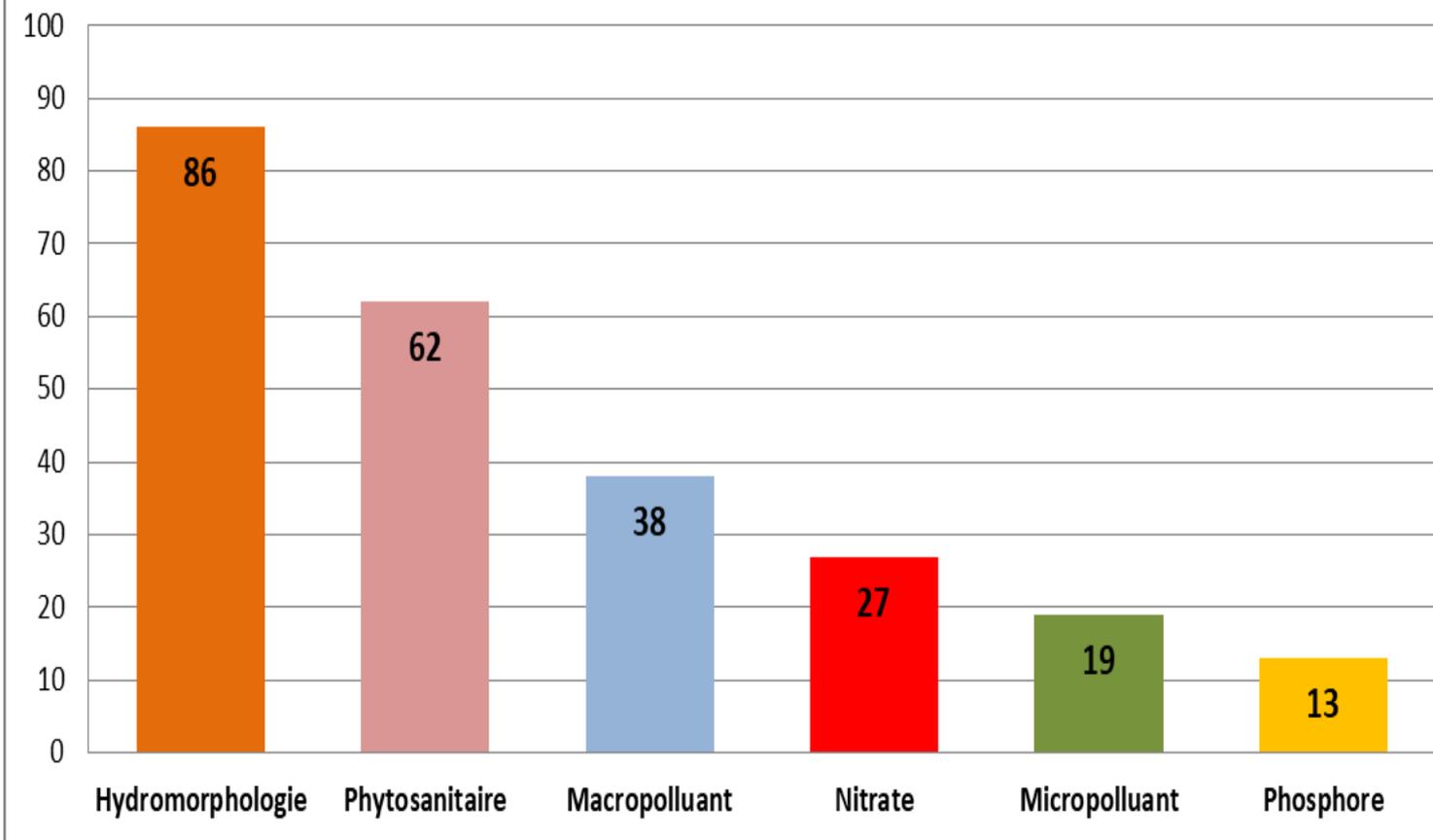
BV de masse d'eau

-  Bon
-  Moyen
-  Médiocre
-  Mauvais
-  Inconnu



Cartographie : AESN/DTSF/FM 04/2019
Données IGN/AESN

Les causes de risque par masses d'eau



Le programme de mesures : Fiche par unité hydrographique

Diagnostic

Unité hydrographique AISNE VESLE ET SUIPPE VO.5
333 000 habitants 2 847 Km² 610 Km de cours d'eau



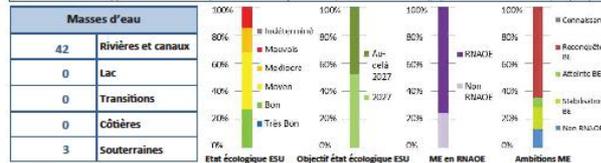
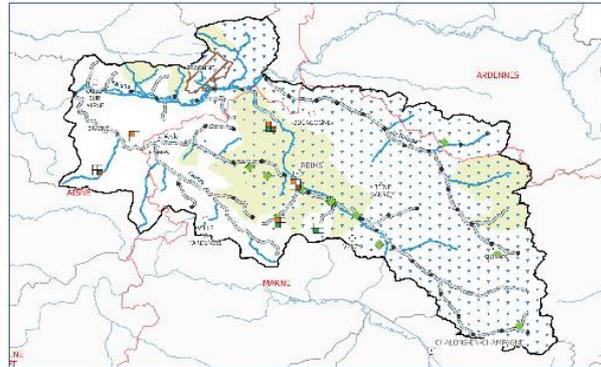
Ce territoire majoritairement agricole est occupé à plus de 70 % par des cultures, notamment la viticulture, ainsi qu'à 20 % par des massifs forestiers dont celui de la Montagne de

Reims.

Le territoire est également très marqué par l'influence de la métropole de Reims, vaste centre urbain regroupant la majorité de la population du territoire. Les principaux enjeux pour les rivières de ce territoire sont :

- la poursuite de la réhabilitation de stations d'épuration vieillissantes ou dont le traitement n'est pas conforme à la DCE,
- l'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales notamment pour les communes raccordées à la station d'épuration de l'agglomération reimoise,
- une attention particulière sera portée aux rejets vinicoles très spécifiques de cette unité,

- la mise en place d'actions, à la source, sur les pratiques agricoles au niveau parcellaire, d'actions collectives pour la gestion des eaux de ruissellement et la maîtrise des phénomènes d'érosion des sols, et d'actions collectives pour gérer les pesticides issus des traitements viticoles sur la zone viticole de l'AOC Champagne,
- la restauration de la dynamique fluviale naturelle, de la diversité des habitats (bassin de l'Ardre) et de la continuité écologique sur la Suiippe (classée en liste II) et sur les affluents qui ont souvent été très aménagés. La qualité de la masse d'eau souterraine FRHG207 est mauvaise, de façon avérée pour les nitrates et potentielle pour les pesticides. La réduction des intrants et la sécurisation de l'alimentation en eau potable sont indispensables. Des actions sur les captages identifiés au titre du SDAGE devront être démultipliées pour réduire les pollutions diffuses (captages de Taisy, Puisieux, Suippes, Hautevine). Des actions de connaissance seront à mener pour définir les besoins de gestion quantitative des masses d'eau.



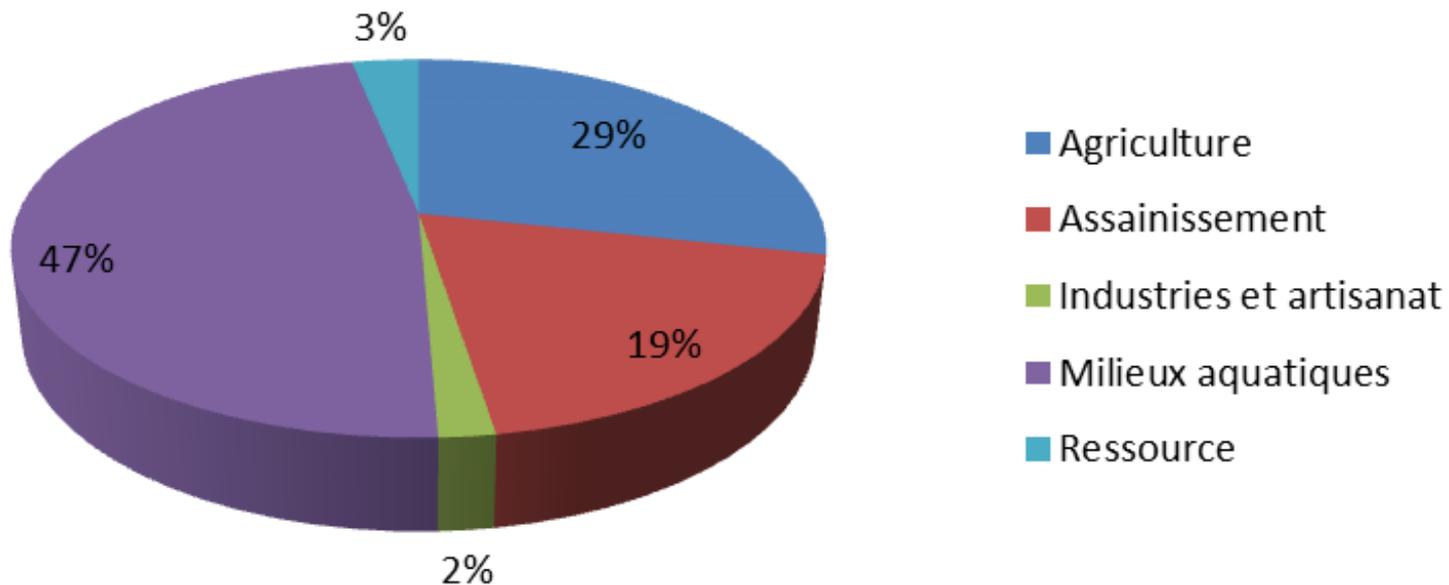
AISNE VESLE ET SUIPPE VO.5
SAGE "Aisne Vesle Suippe" mis en œuvre

Mesure	Nom de la mesure	SO	C	µ	E	ME%
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU					7
ASS0402	Reconstruction ou création d'une nouvelle STEP Hors Directive ERU					2
ASS0502	Équipement d'une STEP Hors Directive ERU					7
ASS0801	Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif					2
ASS13	Nouveau système d'assainissement ou amélioration du système d'assainissement					11
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses					2
IND13	Mesures de réduction de pollution hors substances dangereuses					4
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0101	Agriculture - Etude globale et schéma directeur					2
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates					7
AGR0301	Limitation des apports de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates					7
AGR0303	Limitation des apports de pesticides					24
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants					7
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC					7
Protection et restauration des milieux						
MIA0101	Milieux aquatiques - Etude globale et schéma directeur					2
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau					44
MIA03	Mesures de restauration de la continuité écologique					20
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur					7

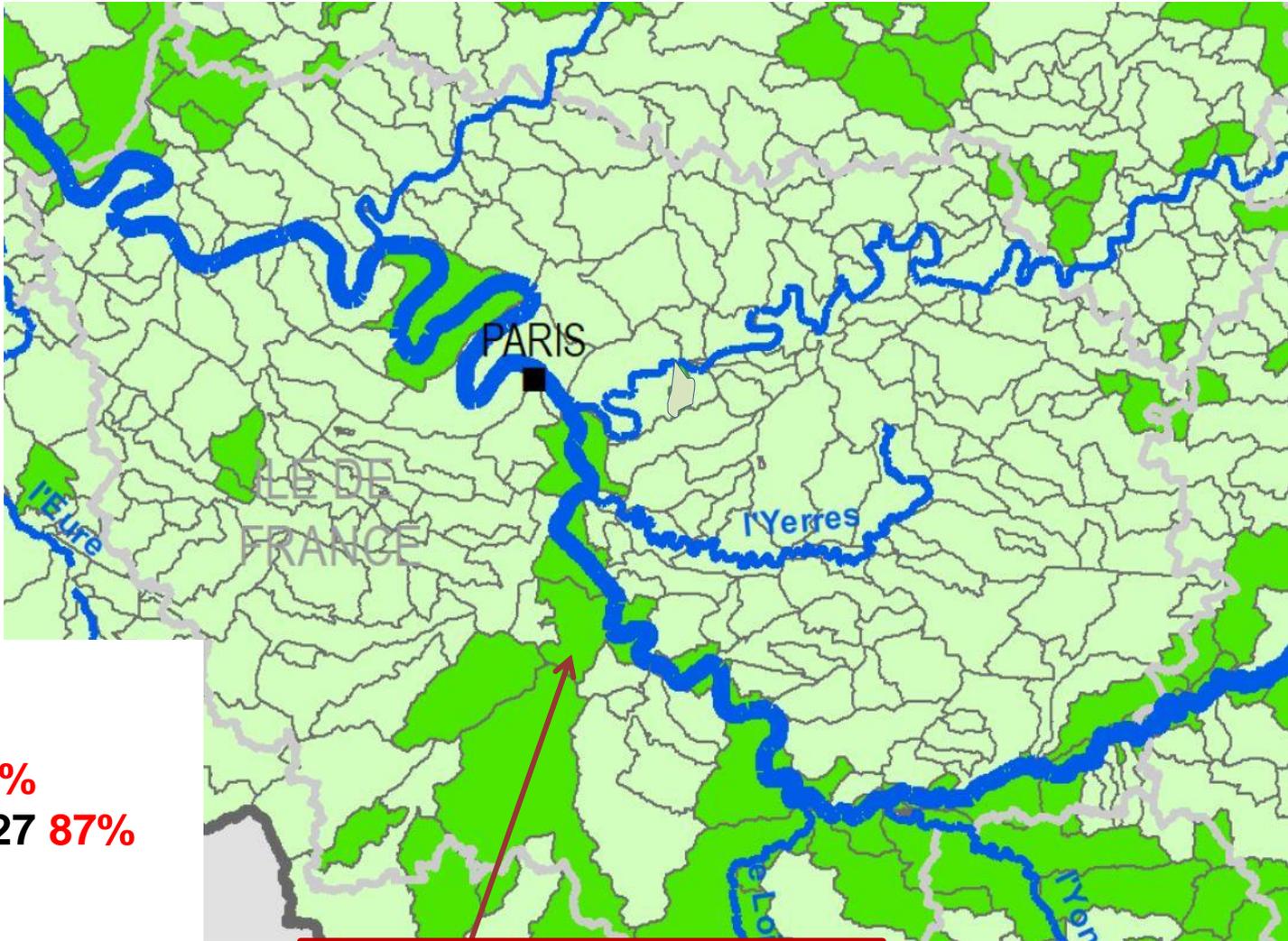
Tableau de mesures

Les mesures identifiées jusqu'en 2027

**Sur le territoire des rivières d'Ile de France :
800 mesures**



De l'objectif à l'action !



Objectifs :

-  BE 2027 **13%**
-  Au-delà 2027 **87%**

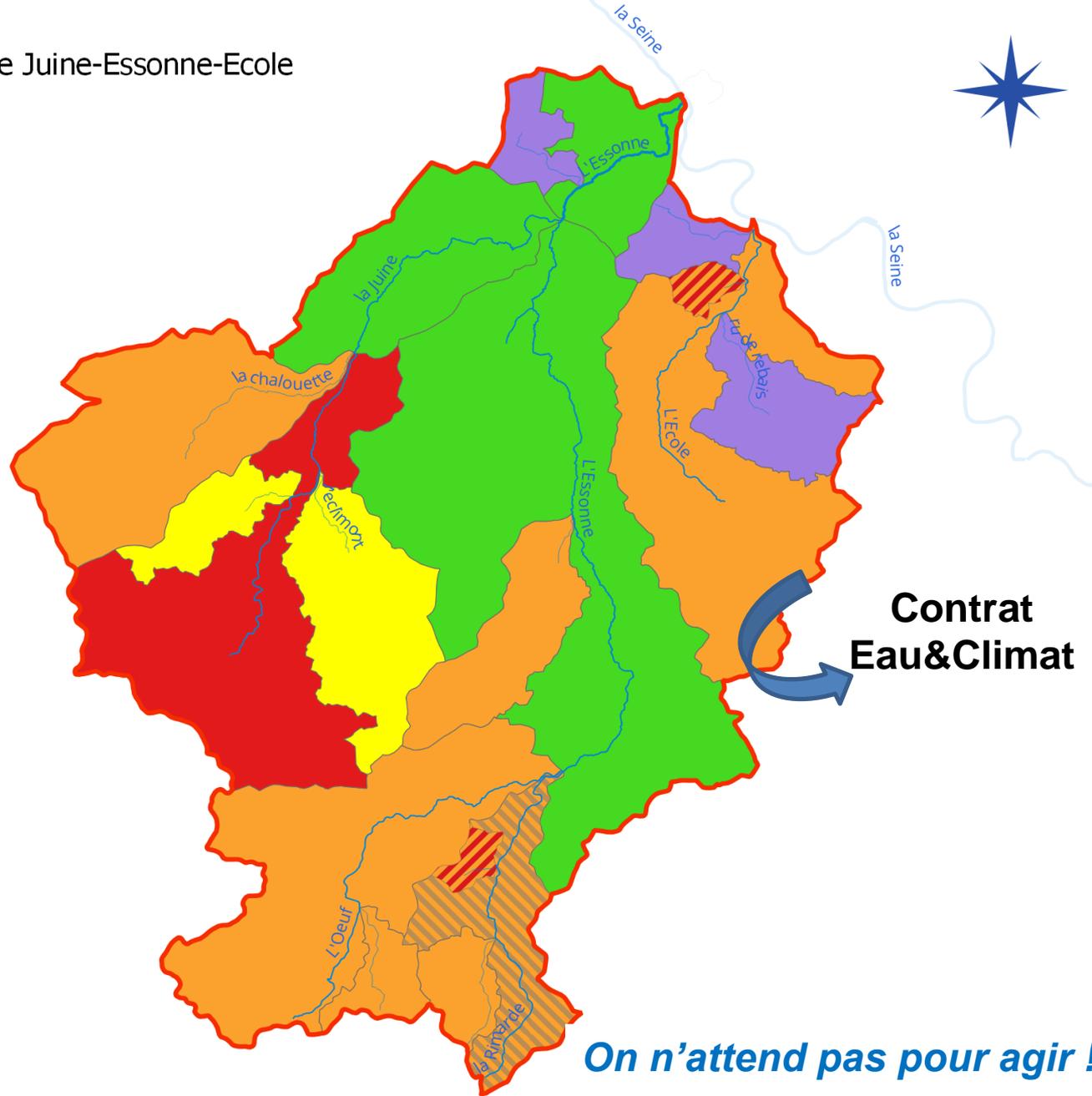
UH Juine-Essonne-Ecole



 BEE 2021 à maintenir
 BEE à atteindre en 2027

BEE Au-delà 2027 :

-  Critères déclassement > 3
-  Hydromorphologie
-  Hydromorphologie+Nitrate
-  Hydromorphologie+Pesticides
-  Nitrate



**Contrat
Eau&Climat**

On n'attend pas pour agir !

Parachever l'assainissement...

Efficacité des investissements massifs sur les stations d'épuration

(mais toujours des non-conformités DERU, stations et collecte)



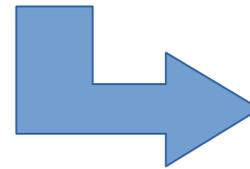
Bien gérer les eaux de pluie Principes et pratiques en Île-de-France

Février 2019



... en le traitant de manière globale

- Réseaux de collecte et mauvais branchements
- Pluvial et désimperméabilisation
- Micropolluants



c'est aussi l'eau dans la ville pour lutter contre le réchauffement climatique

Quelles perspectives d'action en Île-de-France ?

11 masses d'eau souterraine sur **13** en mauvais état chimique

10 % des points de prélèvement d'eau potable abandonnés pour cause de pollution en 20 ans

Poursuivre les actions avec le monde agricole

- Mise en œuvre de plans d'actions sur les captages prioritaires (et les captages sensibles)
- Poursuite des plans nitrates et Ecophyto II+

Assurer une gestion quantitative équilibrée de la ressource

Eau potable, agriculture, industrie, gestion de la sécheresse

Protéger et restaurer les milieux aquatiques

- Intérêts multiples : biodiversité, auto-épuration, zones
- d'expansion des crues, atténuation du changement climatique.
- Préserver les zones humides dans les projets et documents d'urbanisme
- Renaturer les rivières pour tirer parti des services écosystémiques

86 %

des cours d'eau franciliens subissent une forte pression sur leur hydromorphologie

2/3

des ZH détruites au XXème siècle

Vos questions sur le chat

ACTUALITÉS



SDAGE : orientation 1

Des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés

Lydia PROUVE

Connaitre, protéger, et restaurer les zones humides

- * Inventorier et cartographier
- * Mobiliser les outils pour les protéger
- * En cas d'atteinte, compenser à fonctionnalités équivalentes, majorations selon l'éloignement



Reconnecter lit mineur/majeur, favoriser la circulation de l'eau, sédiments, poissons



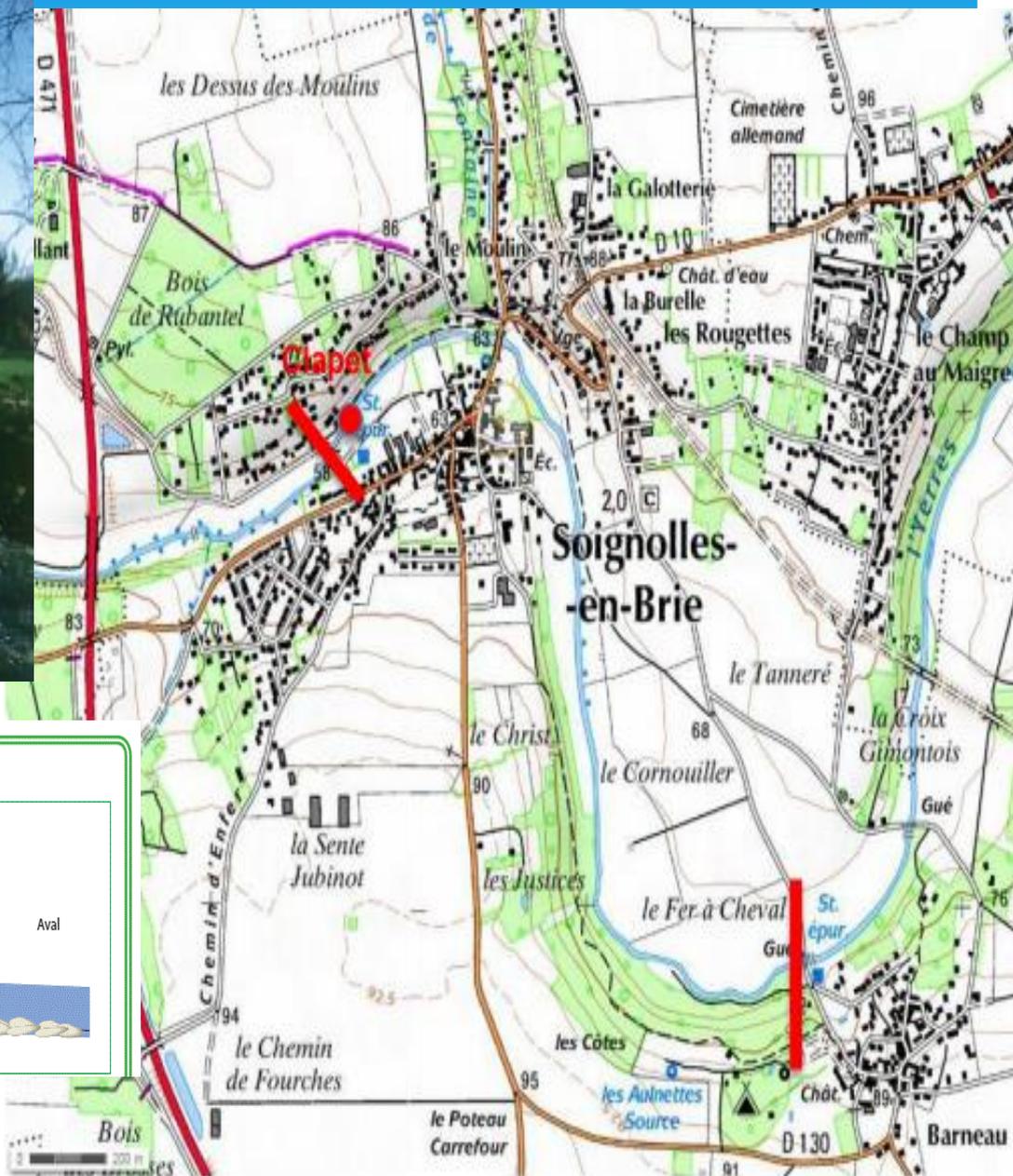
Introduction de l'indicateur *linéaire accessible* qui précise l'effort de restauration de la continuité écologique

RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE L'YERRES À SOIGNOLLES-EN-BRIE

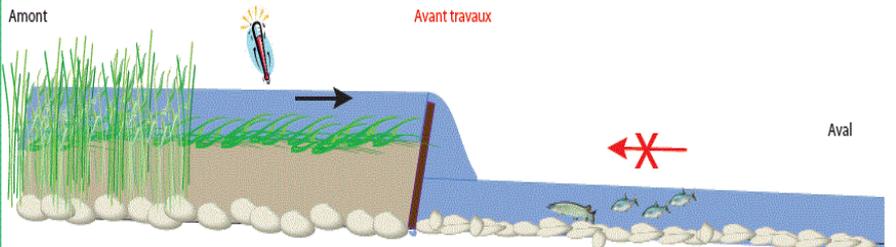
Maxime LESIMPLE

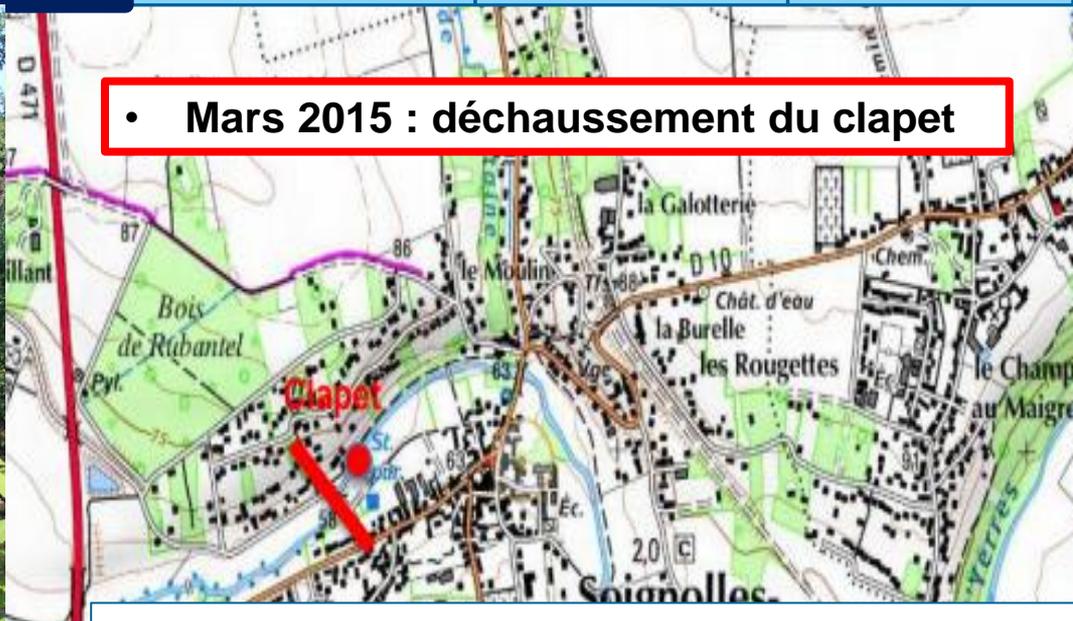
Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu
Aquatique





Les impacts d'un barrage





• Mars 2015 : déchaussement du clapet

Problématiques liées aux altérations morphologiques

Cours d'eau beaucoup trop large et rectiligne



Capacité d'autoépuration quasi nulle (fort développement algal)

Déficit en site de reproduction piscicoles (graviers, sables, végétation aquatique,...)

Faible diversité d'habitats piscicoles (sous berge, racines, végétation aquatique,...)

• Délégation MOA



Propriétaires

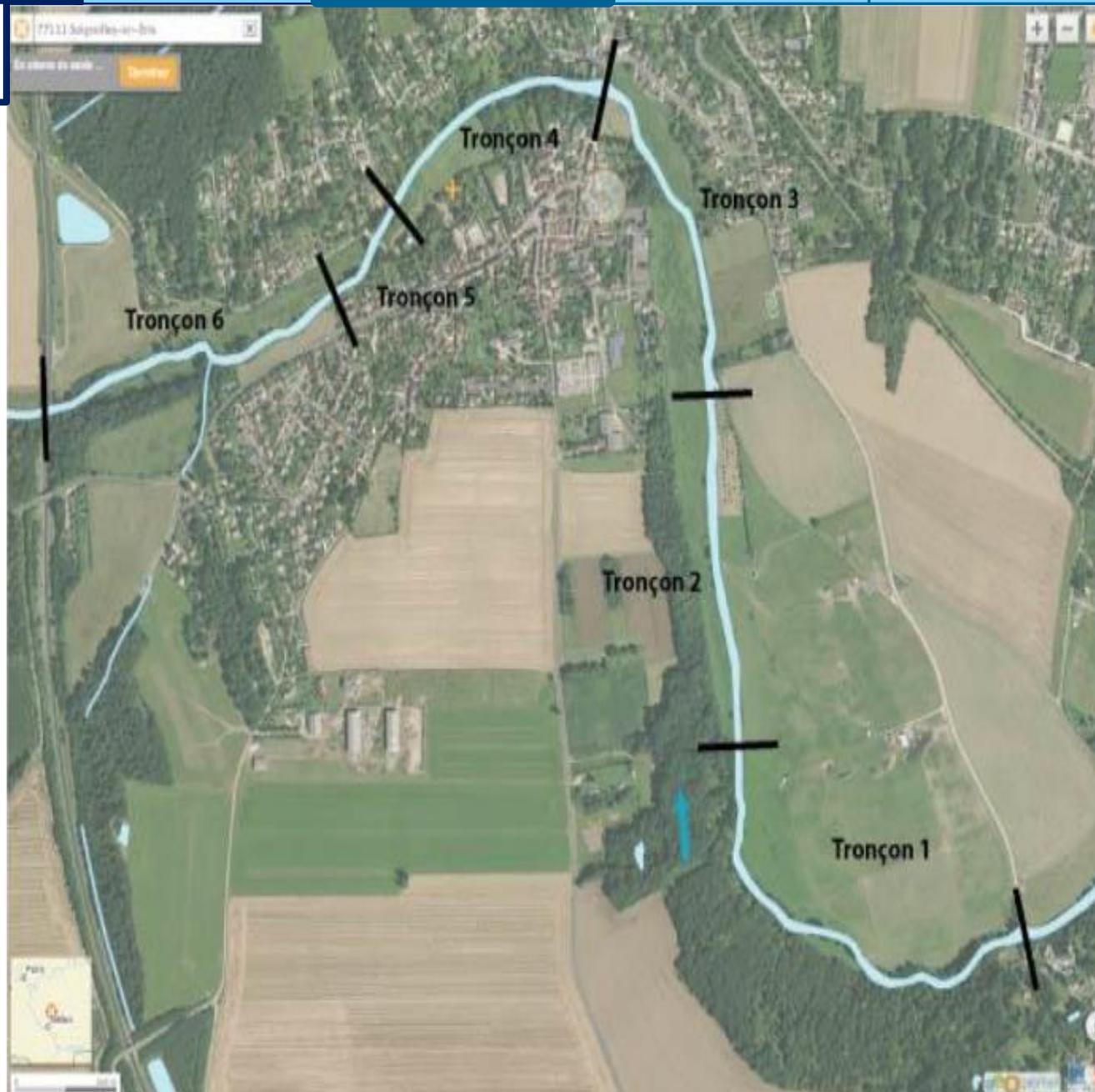
Étude de mai 2016 à
octobre 2017



Maître d'ouvrage



Maître d'œuvre



Étude de mai 2016 à octobre 2017

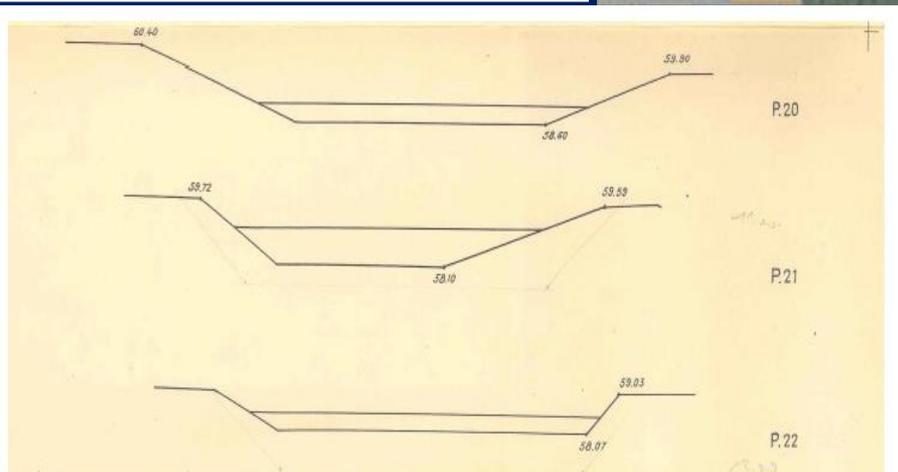
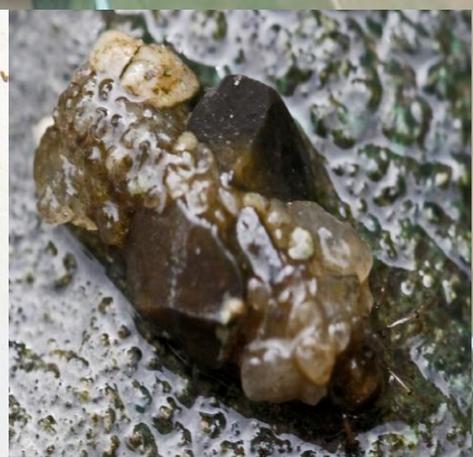
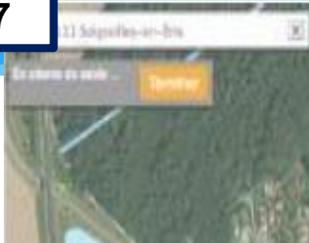


Figure 41 : Profils en travers août 1970 – (source AESN)

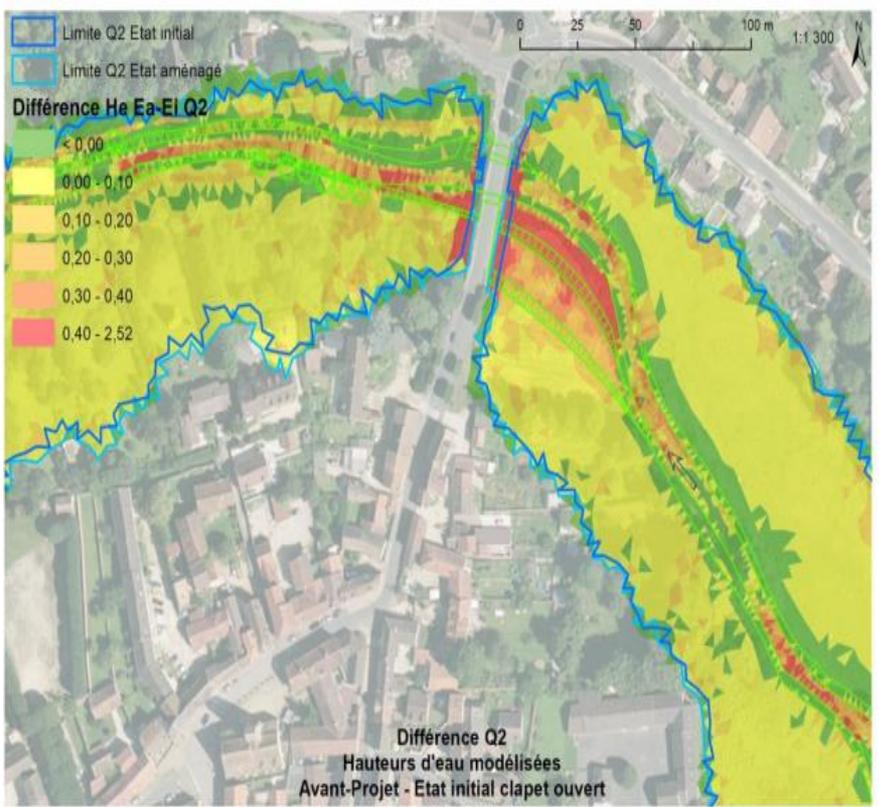
N° profil	Largeur plein bord			Largeur lit mouillé		
	1970	2016	Différentiel	1970	2016	Différentiel
20	17	22,3	5,3	10,5	10	-0,5
21	13	21	8	10	13,6	3,6
22	12,9	18,3	5,4	11,3	12,5	1,2



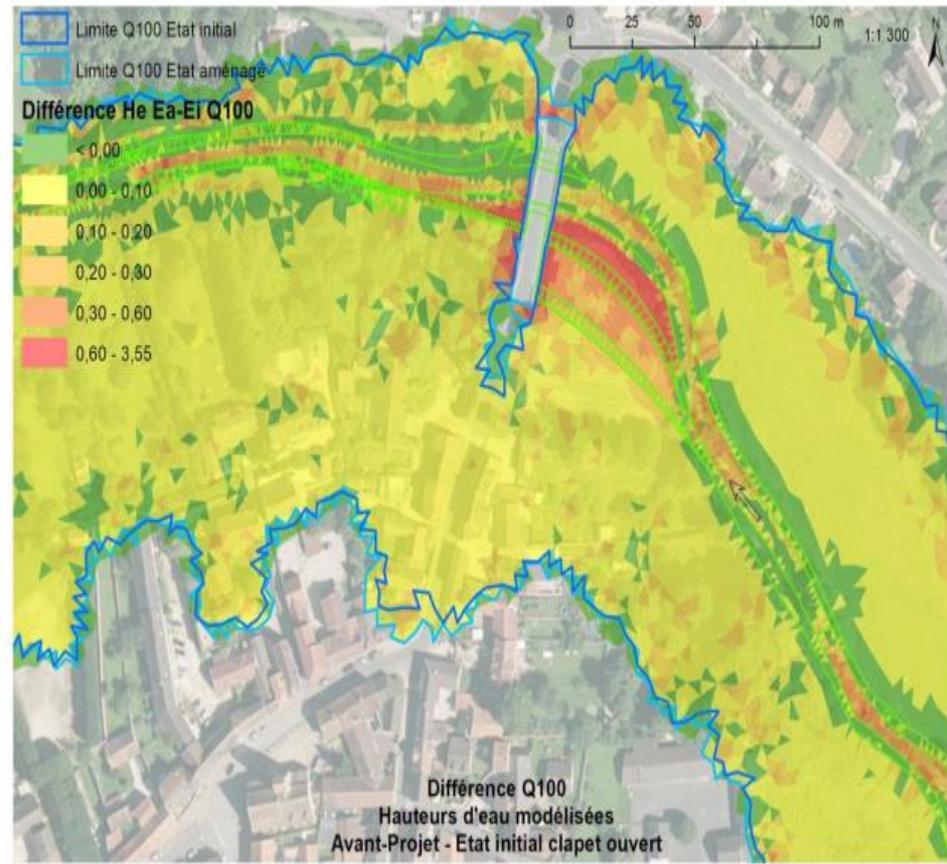
Étude de mai 2016 à octobre 2017



Impact de la crue Q2

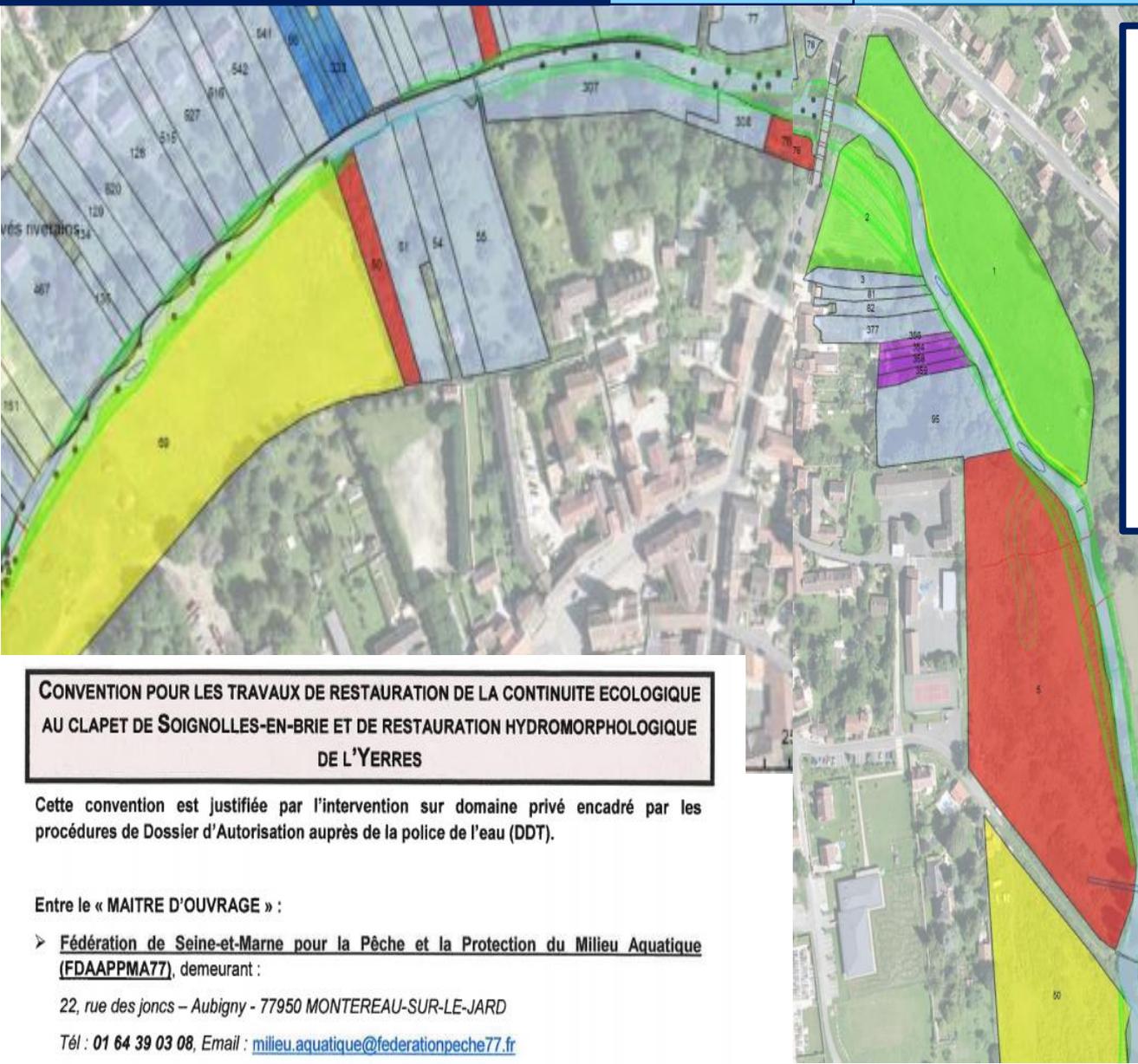


Impact de la crue Q100



DLE d'octobre 2017 à mars 2018





Réunion avec les propriétaires / exploitants en mai 2018

Enquête public en septembre 2018

Concertation avec les propriétaires / exploitants de mai 2018 à juin 2020

CONVENTION POUR LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU CLAPET DE SOIGNOLLES-EN-BRIE ET DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE L'YERRES

Cette convention est justifiée par l'intervention sur domaine privé encadré par les procédures de Dossier d'Autorisation auprès de la police de l'eau (DDT).

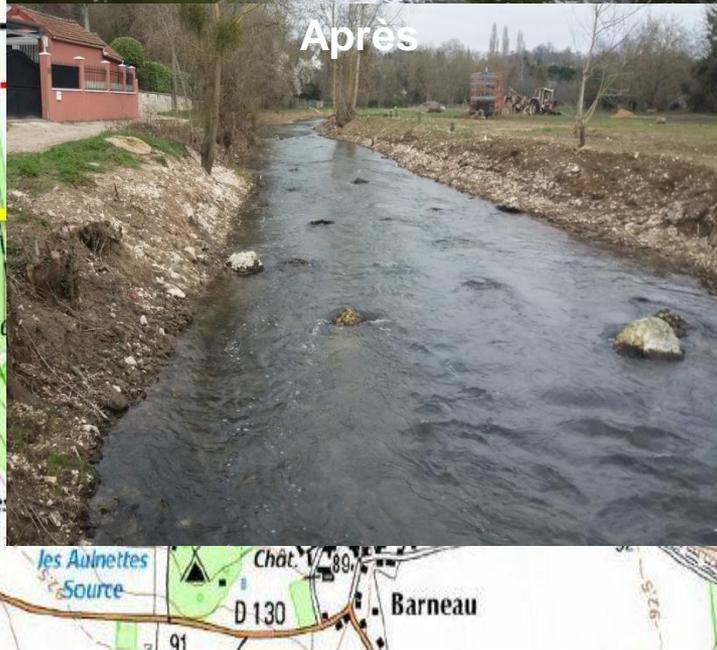
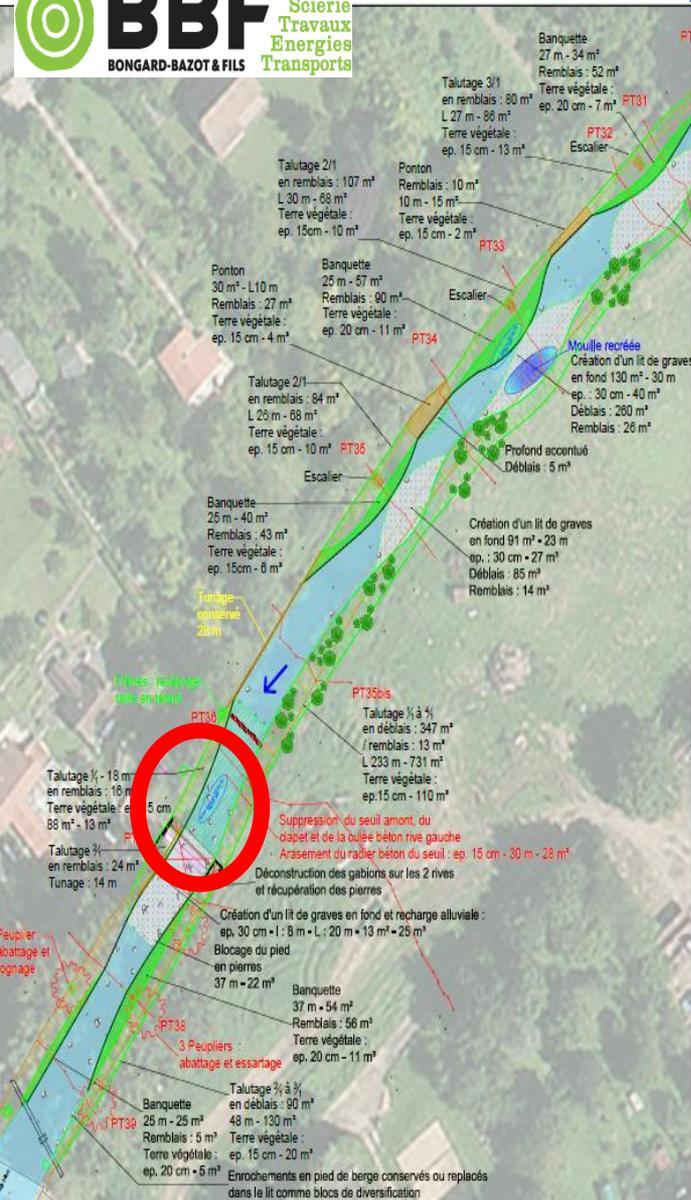
Entre le « MAITRE D'OUVRAGE » :

- Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA77), demeurant :
22, rue des joncs – Aubigny - 77950 MONTEREAU-SUR-LE-JARD
Tél : 01 64 39 03 08, Email : milieu.aquatique@federationpeche77.fr

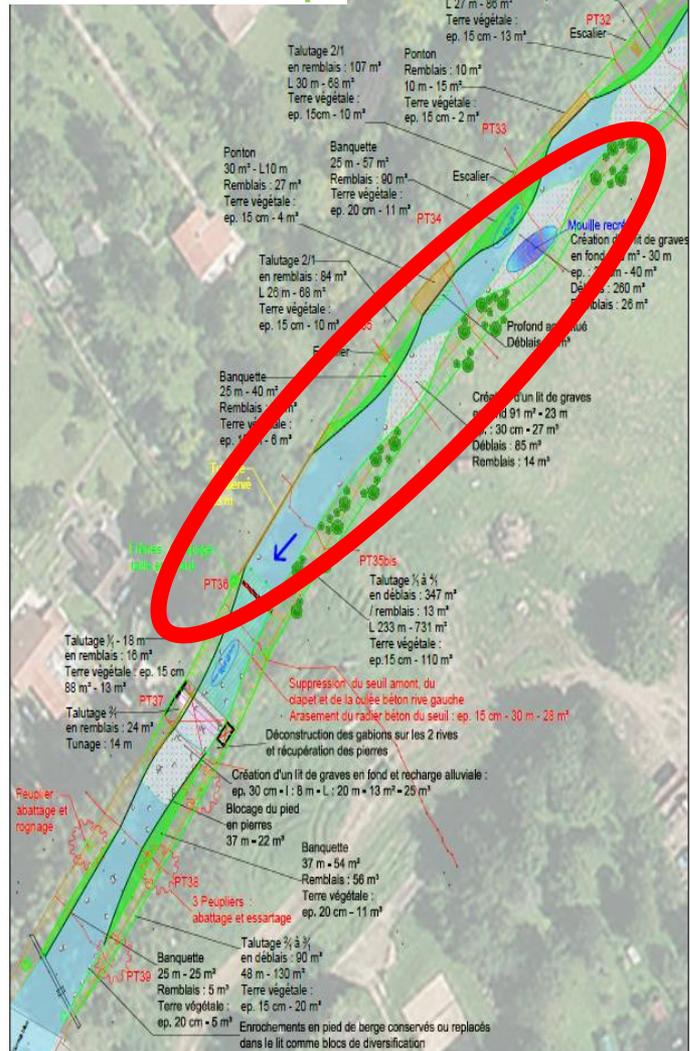
Et le « PROPRIÉTAIRE » :



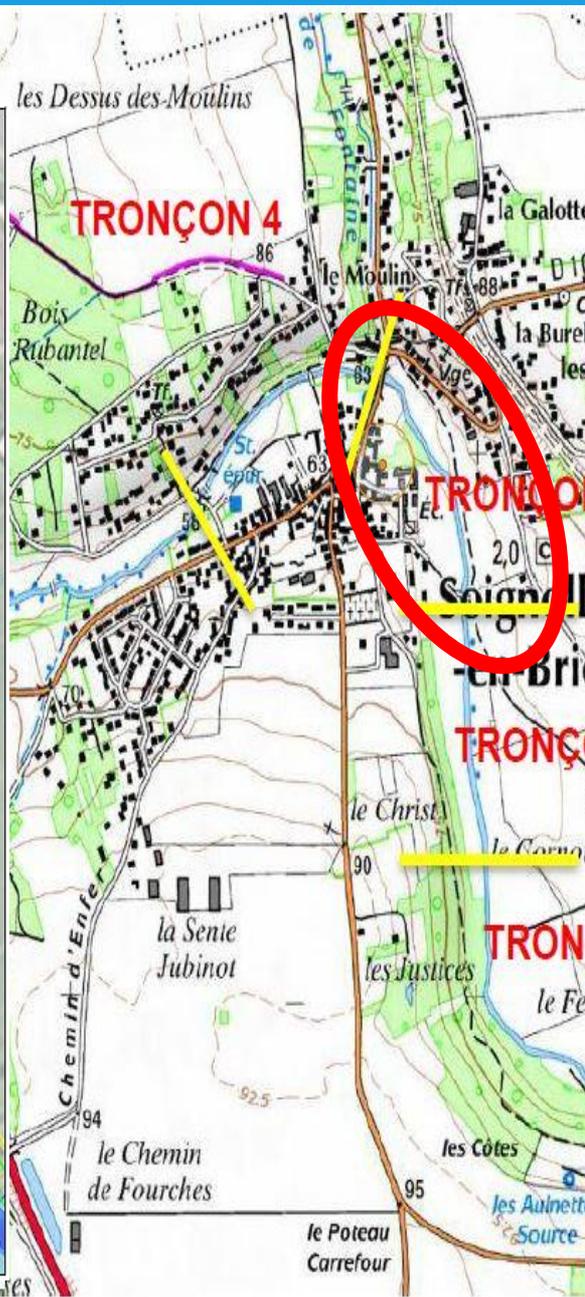
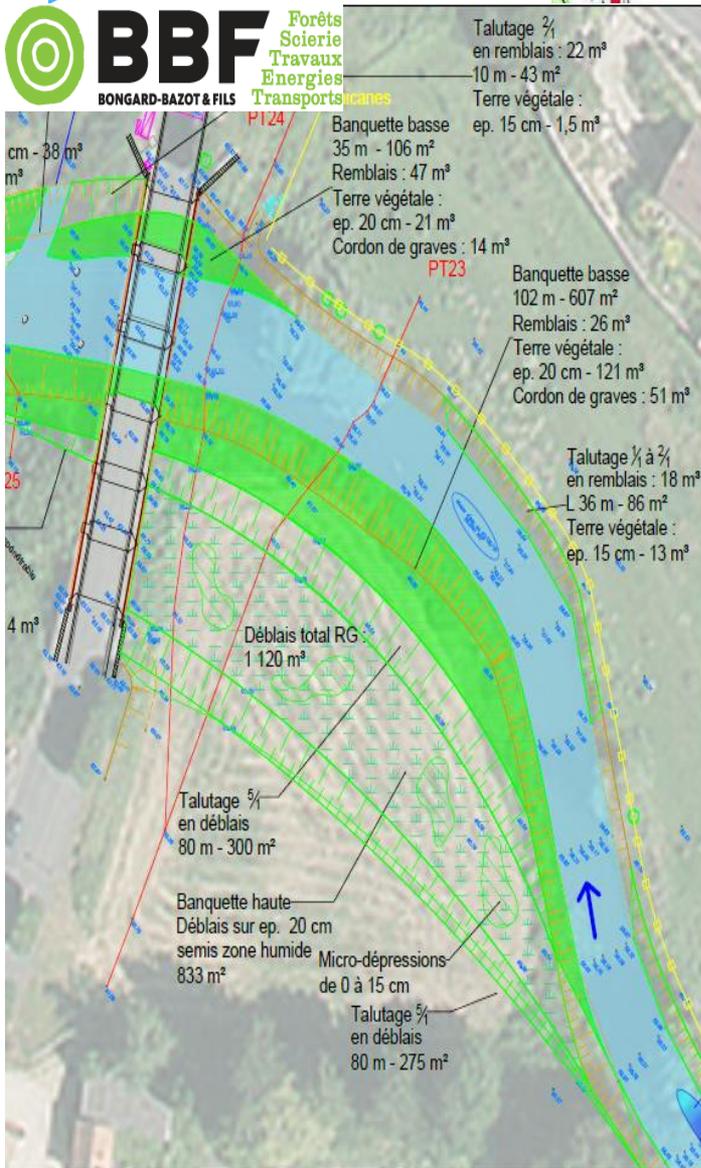
T4 de septembre à octobre 2020



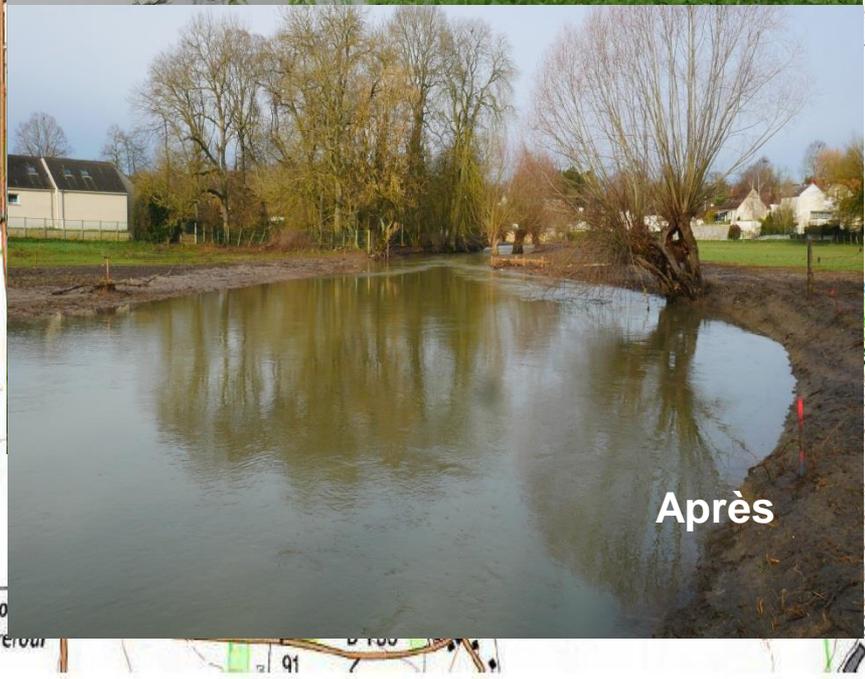
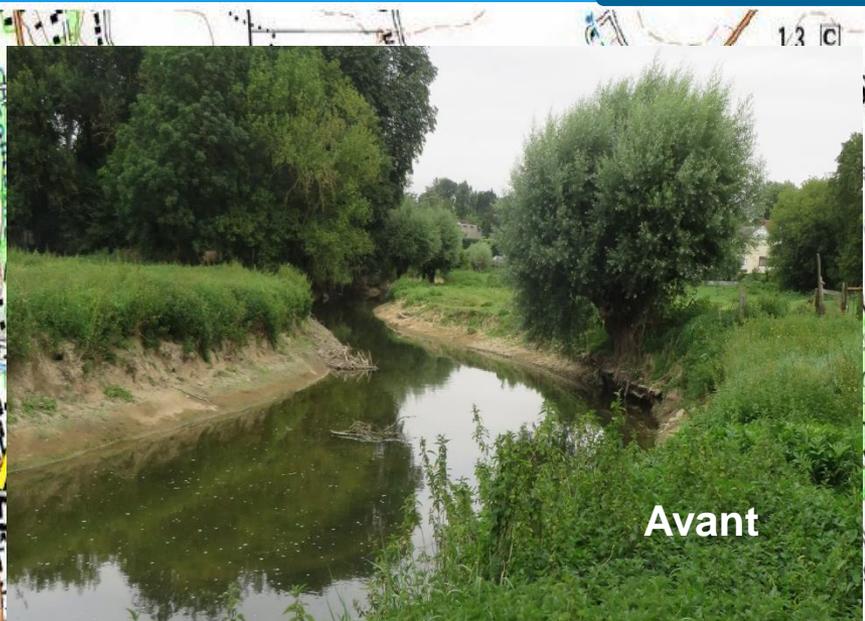
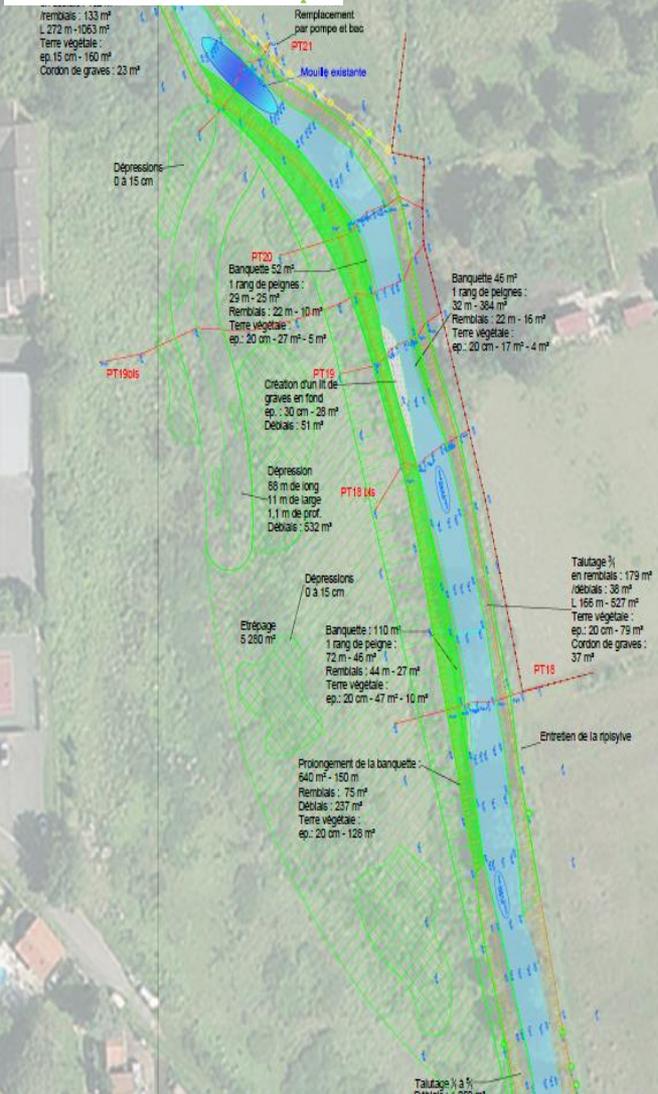
T4 de septembre à octobre 2020



T3 octobre à novembre 2020



T3 octobre à novembre 2020





SDAGE : orientation 2

Réduire les pollutions diffuses

Lydia PROUVE

Protéger les aires d'alimentation de captage

- * Mobiliser les outils pour les protéger
- * Objectif de 50% de la surface des aires de captage en cultures à bas niveau d'intrants
- * Impulsion des collectivités pour structurer ces filières



Réduire les pollutions diffuses sur l'ensemble du bassin



- Réduire des flux de nitrates et adaptation des programmes d'actions régionaux nitrates
- Réduire l'utilisation des pesticides (agriculture biologique...)
- Réduire le ruissellement et l'érosion en préservant les éléments du paysage

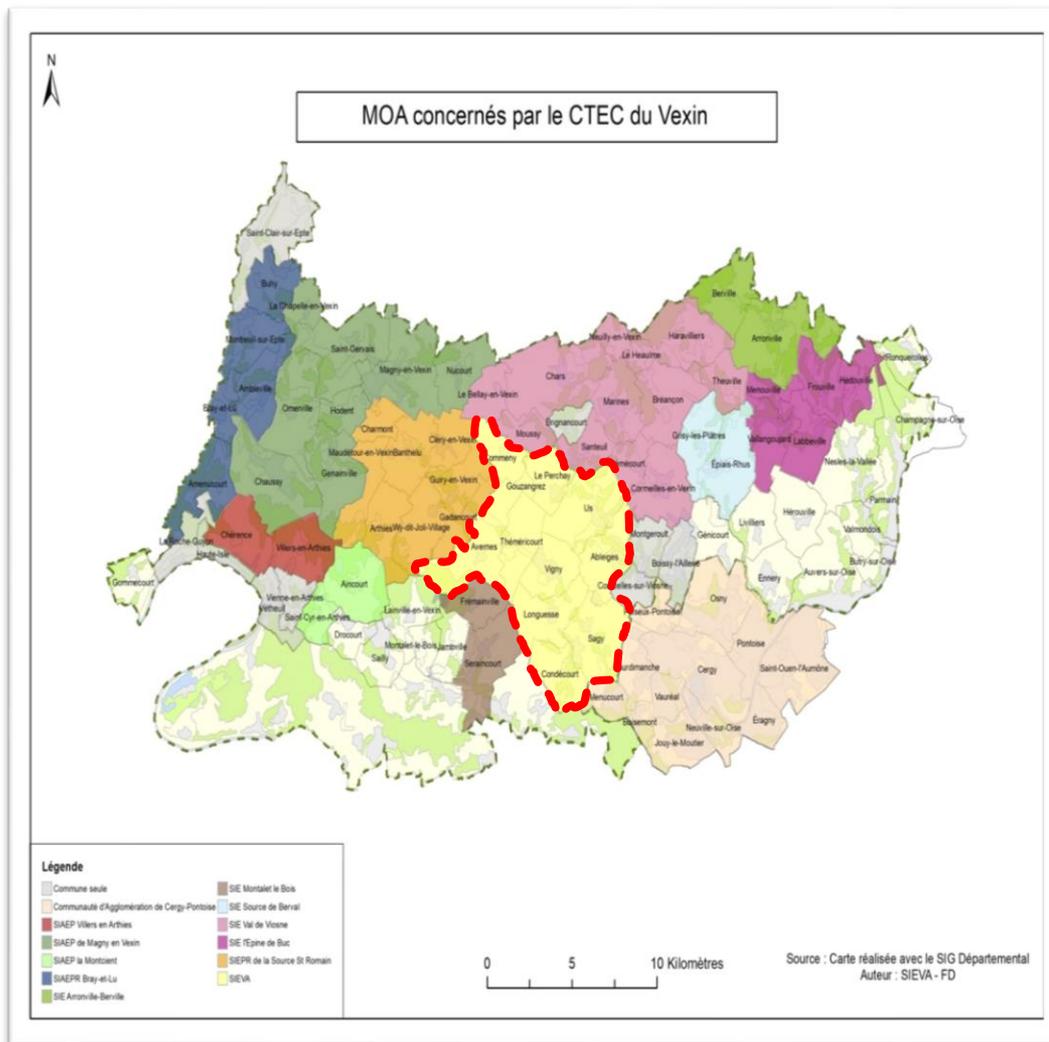
Réflexions sur la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux

Norbert LALLOYER
Président

François DELAUNAY
Animateur
Contrat de Territoire Eau et Climat du Vexin



Contexte et enjeux



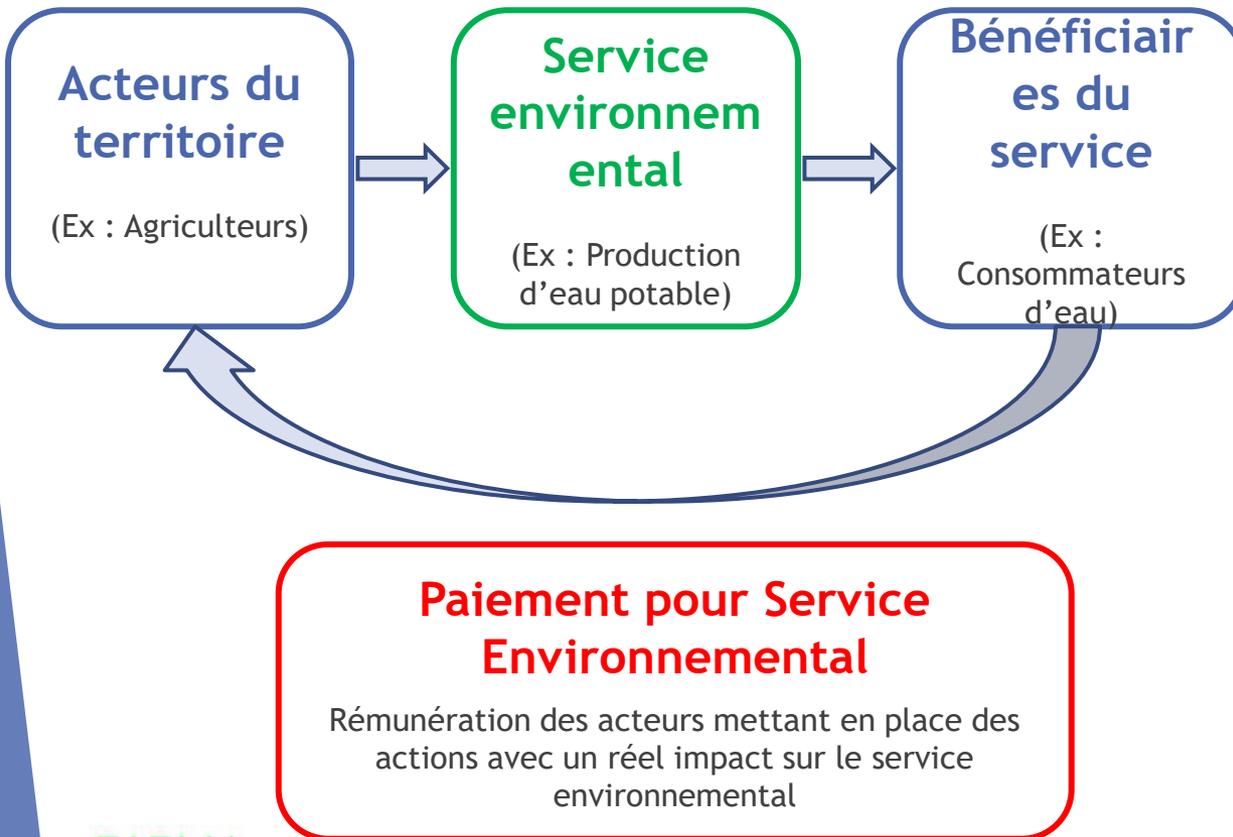
Le SIEVA en quelques mots

- 11 communes pour 3 500 abonnés. Une production supérieure à 500 000 m³/an en régie
- Coordonnateur de l'animation dédiée à la protection des captages du Vexin

L'animation sur le territoire

- 21 maîtres d'ouvrages pour 40 captages
- Une volonté d'agir conjointement et durablement en faveur de la protection de nos ressources en eau

- Un nouvel outil - *Les Paiements pour Services Environnementaux*



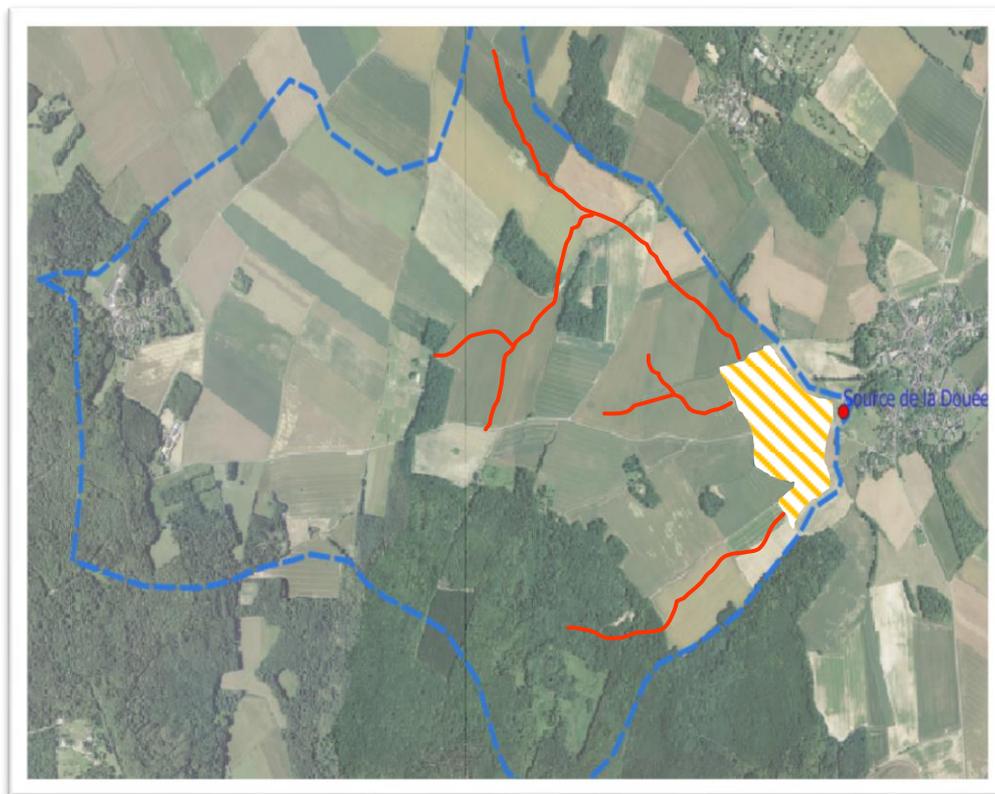
Le principe

- Dispositif d'aide qui permet de rémunérer des fournisseurs de services environnementaux pour les actions qu'ils mettent en place

Les atouts des PSE

- Un outil flexible permettant de s'adapter aux enjeux du territoire
- Une rémunération flexible
- Une durée d'engagement modulable
- Des paiements maîtrisés

- Un cas concret - *La Source de la Douée*



Les enjeux

- Risque d'inondation important lié à des ruissellements
- Pollution historique (atrazine), avec apparitions ponctuelles de molécules phytosanitaires actuellement utilisées

Pistes explorées

- Couverture du sol permanente et absence d'utilisation de produits phytosanitaires sur les zones les plus vulnérables
- Enherbement des fonds de talwegs

Merci de votre attention !

Pour nous contacter :

Mail : captagesduvexin@sieva95.fr



SDAGE : orientation 3

Réduire les pollutions ponctuelles

Lydia PROUVE

Privilégier la réduction à la source des micropolluants

- * Process industriels (technologies propres)
- * Usages domestiques
- * Surveillance
- * connaissance



Favoriser l'infiltration des eaux pluviales et la désimperméabilisation



- Zéro rejet pour les pluies courantes
- Désimperméabiliser, déracorder, renaturer
- Mobiliser les outils à chaque niveau
- En urbanisation nouvelle : compenser l'imperméabilisation

Exemple du zonage parisien

Dan LERT

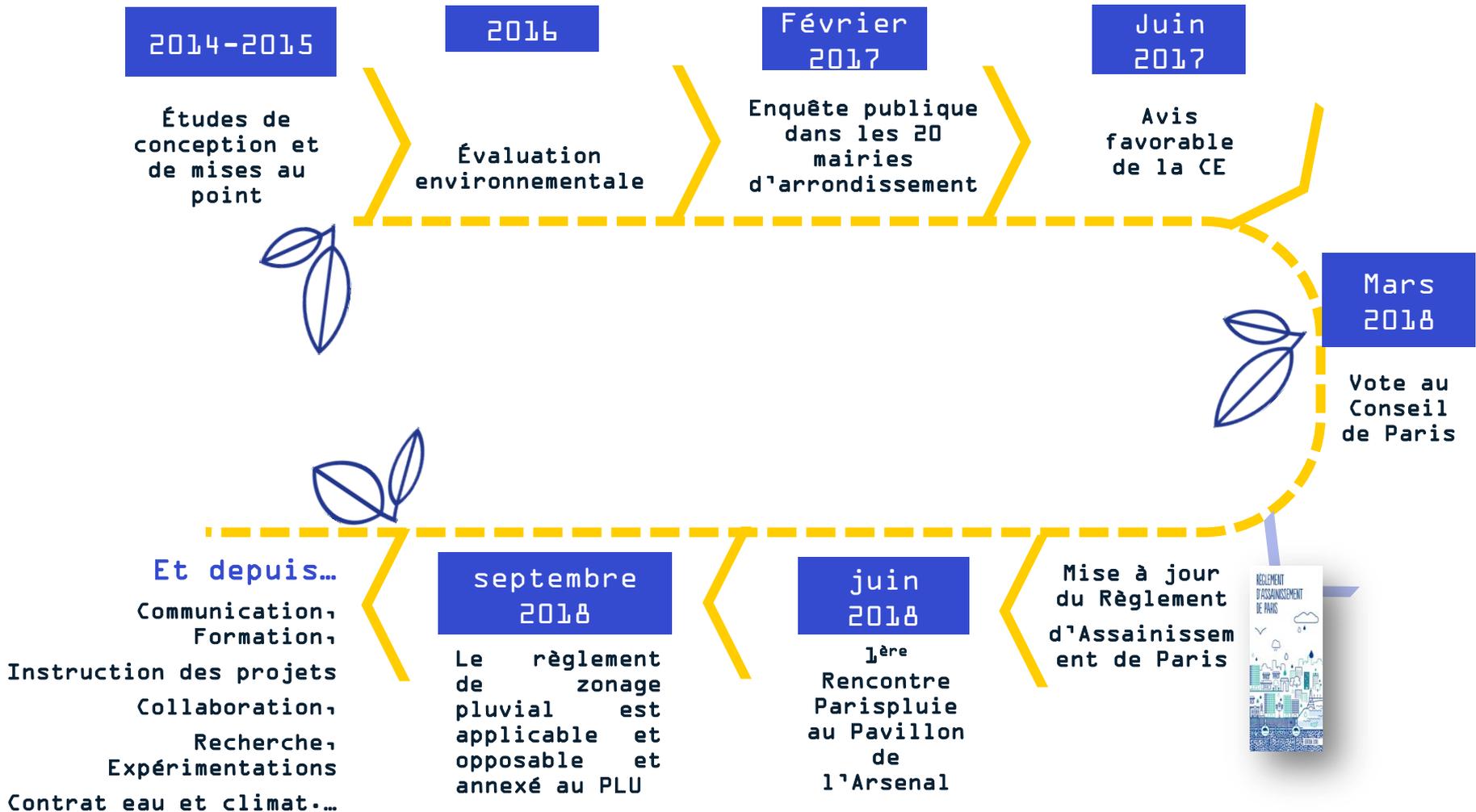
*Adjoint à la Maire de Paris en
charge de la transition écologique,
du plan climat, de l'eau et de
l'énergie*

Nicolas LONDINSKY

*Adjoint du chef du Service
technique de l'eau et de
l'assainissement Direction de la
Propreté et de l'eau de la Ville de
Paris*



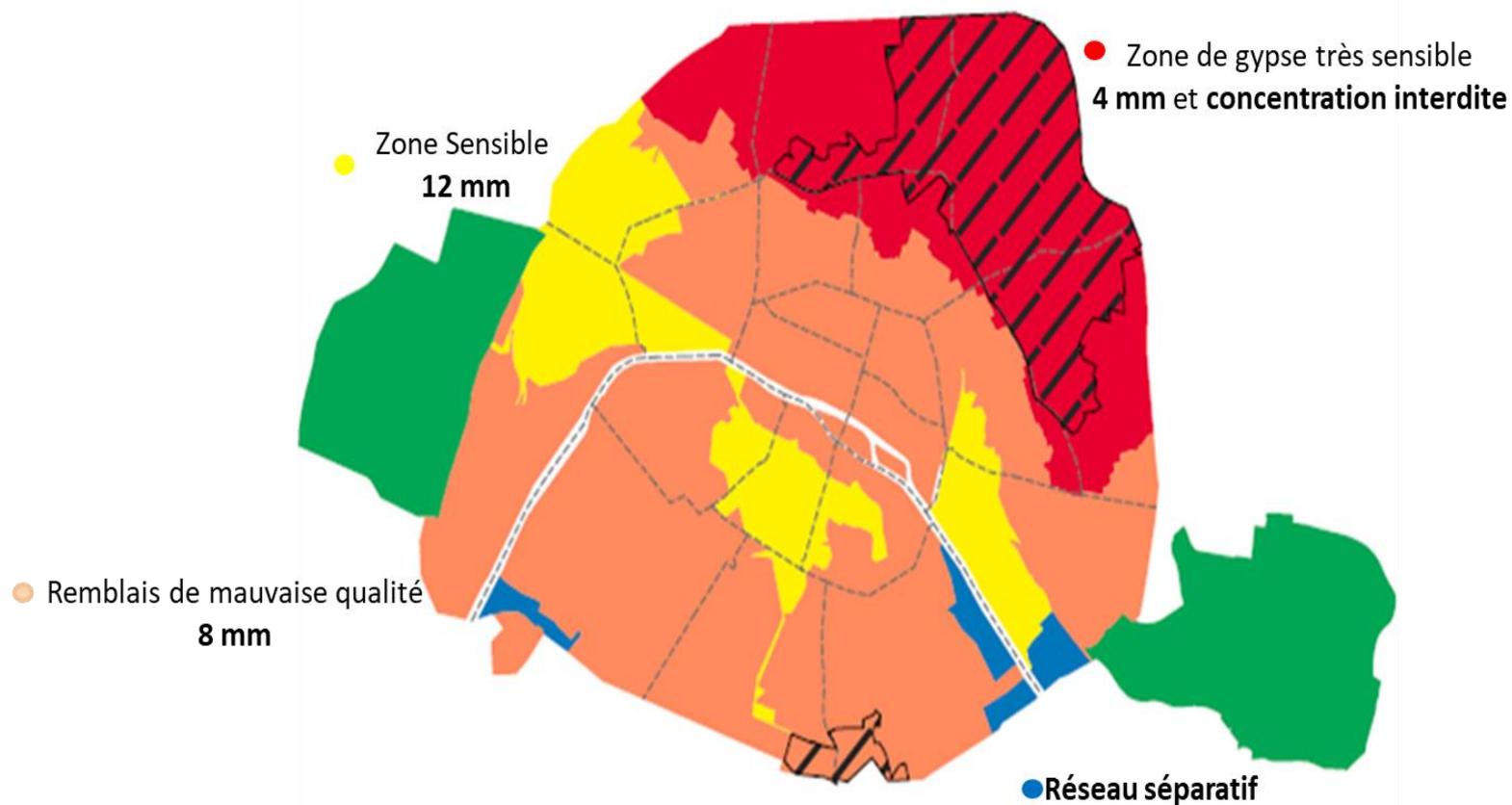
Construction d'un zonage pluvial réglementaire



Carte du « zonage pluvial » de Paris

Un principe construit sur la connaissance du sous-sol et les caractéristiques du réseau

Abattre les premiers millimètres des pluies courantes



Un plan de communication

Une **identité** (nom, logo, charte graphique)

Un support pédagogique: le **guide d'accompagnement**

(documents téléchargeable sur Paris.fr)

Un service dédié : parispluie@paris.fr

Un **événement** annuel



Un programme d'information et de sensibilisation



Plus de

50

sessions

Plus de

400

Personnes touchées



A développer
Des modules techniques dédiés aux directions en charge de la construction, de l'aménagement, de l'espace public...

En association avec

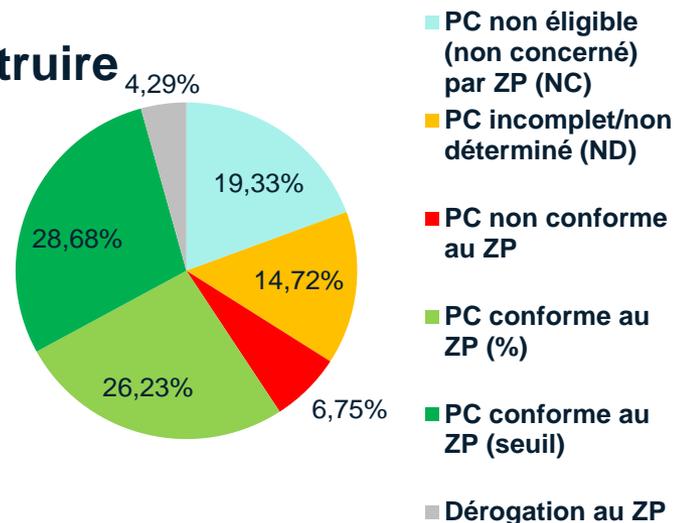


Quelques éléments de bilan

Retours sur les instructions de permis de construire

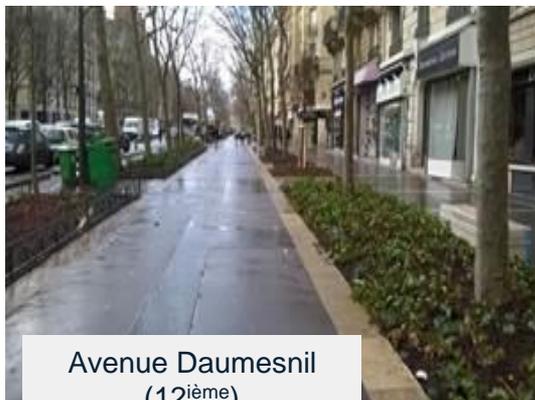
Sur 652 PC reçus en 2020 et instruits en 2020

2020 en valeur	PC initiaux	PC complé	tous le dossiers
PC non éligible (non concerné) par ZP (NC)	112	14	126
PC incomplet/non déterminé (ND)	86	10	96
PC non conforme au ZP	39	5	44
PC conforme au ZP (%)	122	49	171
PC conforme au ZP (seuil)	138	49	187
Dérogation au ZP	12	16	28
TOTAUX PC instruits	509	143	652



Et environ une centaine d'instructions de projets d'espace public/an

Quelques projets



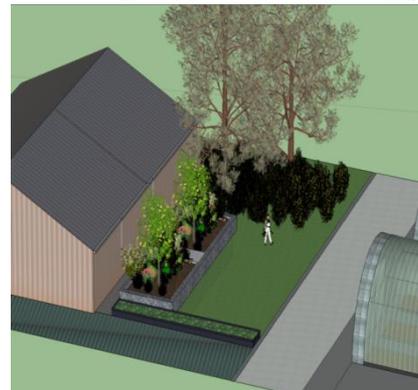
Lancement d'études, d'expérimentations, d'outils

Étude APUR sur le **potentiel de déconnexion** dans Paris (espace public/privé) et élaboration d'indicateurs pour le suivi du déploiement du Parispluie

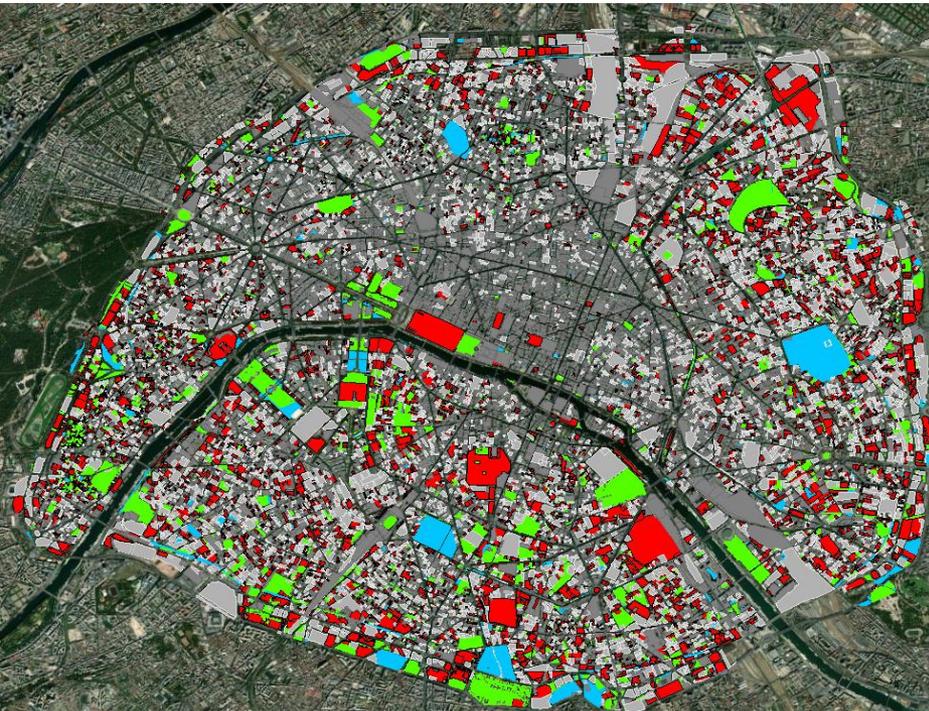
Partenariat avec le Pavillon de l'Arsenal et financement sur budget participatif de l'installation d'un **réservoir de façade**

Jardins de pluie instrumentés, pour mesurer l'évapotranspiration un projet en partenariat avec l'école du Breuil, le CEREMA, l'AESN

Le **Contrat eau et climat parisien** : 9 signataires, 72 ha de surfaces à déconnecter



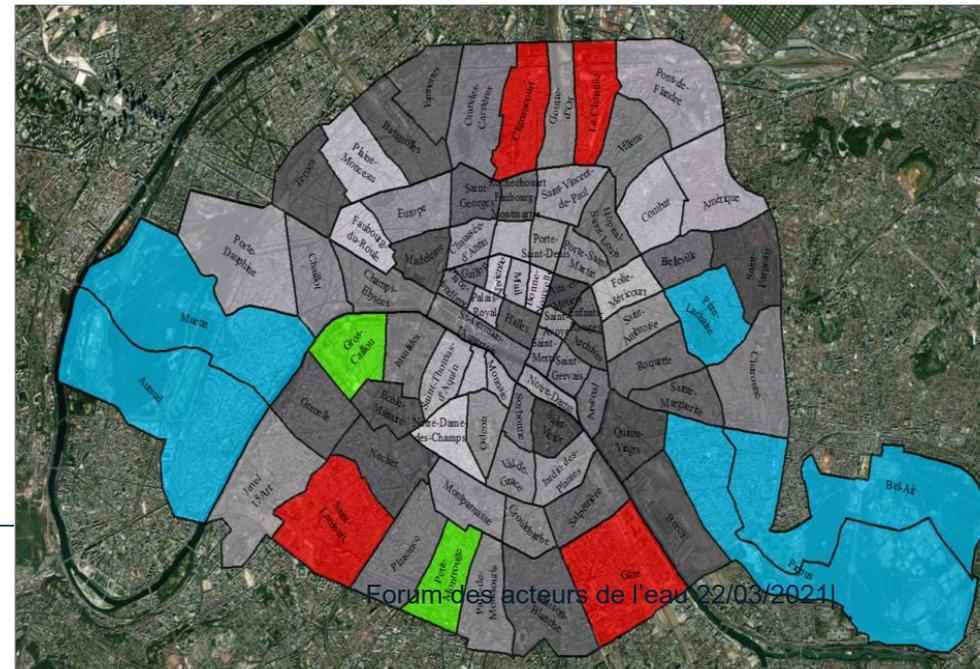
Développement d'un SIG pour suivre l'avancement du zonage pluvial



taux de perméabilité

- inférieur à 25%
- compris entre 25 et 50%
- supérieur à 50%
- évolution positive
- évolution négative

Et l'évolution de la perméabilité par arrondissement ou bassin versants



Vos questions sur le chat

ACTUALITÉS



PLAN DE GESTION DES RISQUES INONDATION

Rémy FARCY

Chef de projet

Directive Inondation

Marion RAFALOVITCH

Cheffe de pôle service de

prévention des risques naturels

Délégation de bassin Seine-Normandie

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE

DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE

Projet en consultation

PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Bassin Seine-Normandie
2022-2027

Projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation du bassin Seine Normandie 2022-2027

PRÉSENTATION

Introduction :

Les risques d'inondations du bassin
La politique des risques d'inondations
La mise en œuvre de la Directive Inondation

Le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027 :

Élaboration
Contenu



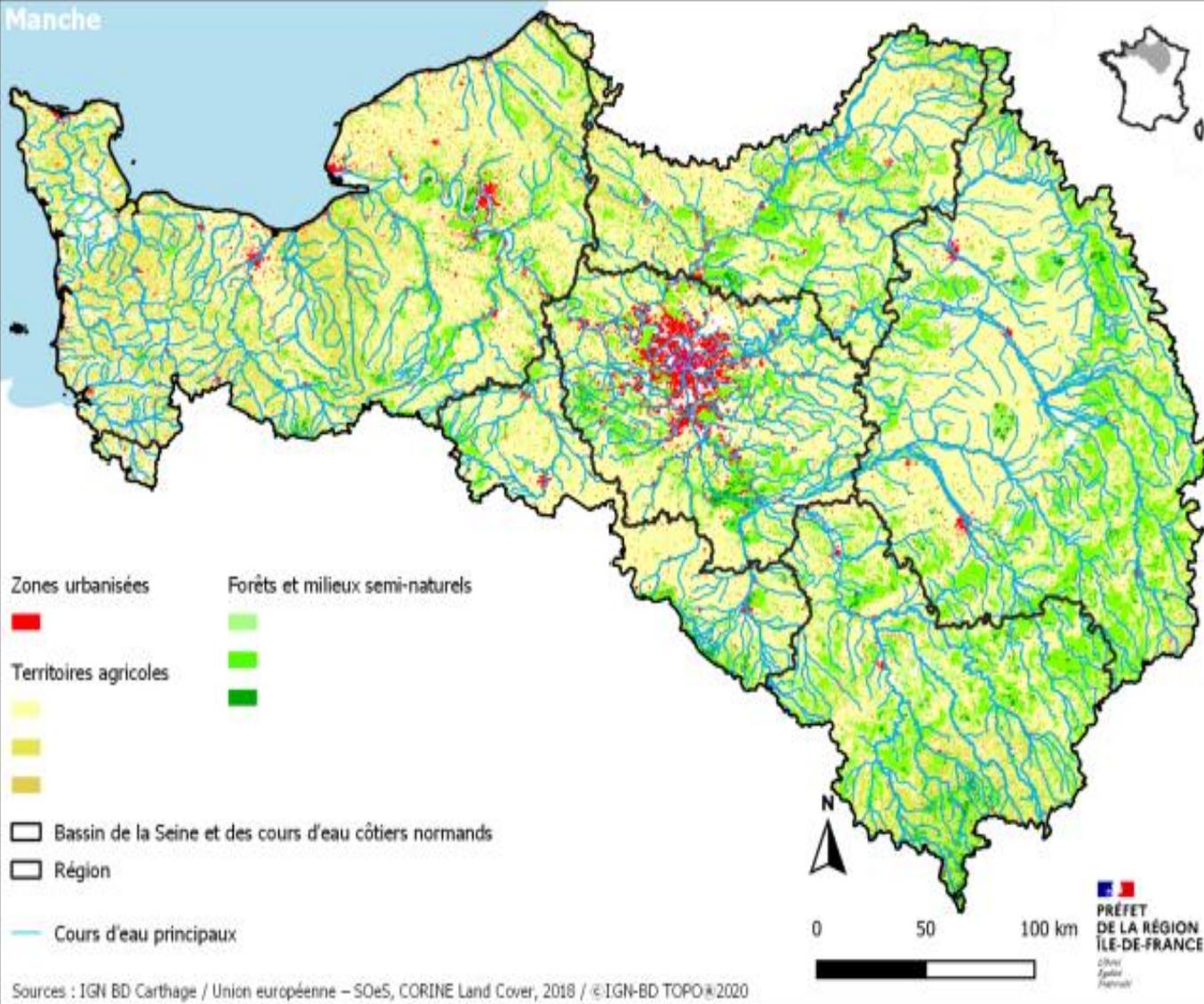
**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les risques d'inondations sur le bassin Seine-Normandie

Le bassin Seine-Normandie

Occupation du sol dans le bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands



Quelques chiffres

95 000 km²
dont 4/5 d'espaces ruraux
8 régions
28 départements
Plus de **8500** communes
18,5 millions d'habitants
10 millions d'emplois
55 600 km de cours d'eau
640 km de façade maritime

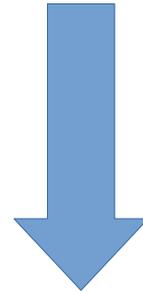
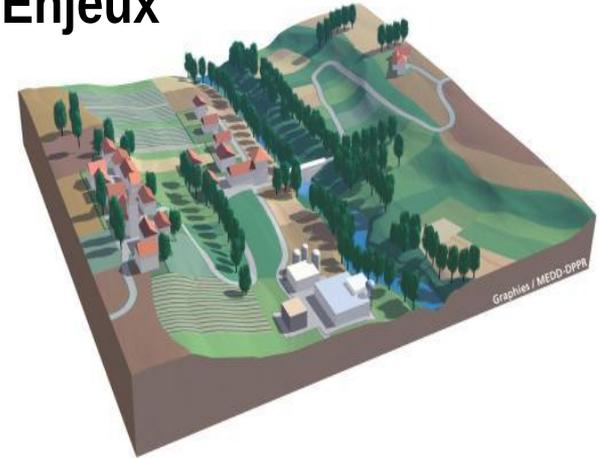
■Source : projet de PGRI 2022-2027

Rappel : Risque = Aléa(s) x Enjeux

Aléa

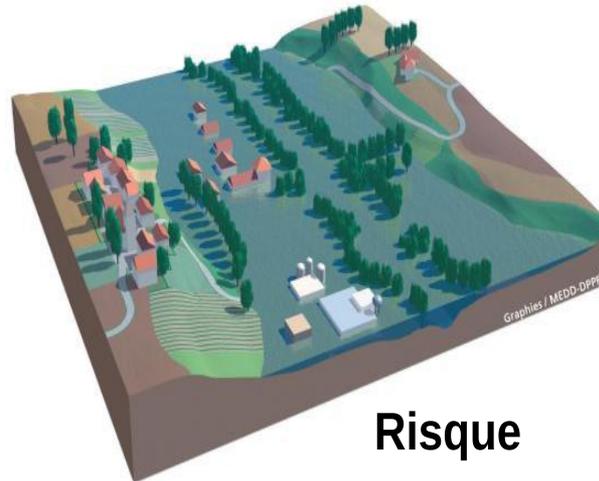


Enjeux



Aléas : phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donnée

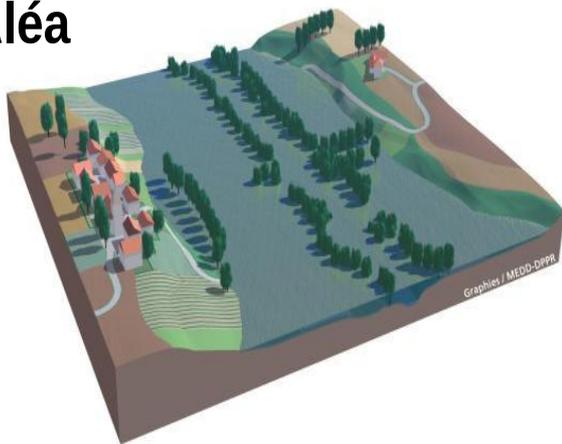
Enjeux : personnes, biens, systèmes, ou autres éléments présents dans les zones de risque et qui sont ainsi soumis à des pertes potentielles



Risque

Rappel : Risque = Aléa(s) x Enjeux

Aléa



Aléas : phénomène naturel d'occurrence et d'intensité donnée

Enjeux



Enjeux : personnes, biens, systèmes, ou autres éléments présents dans les zones de risque et qui sont ainsi soumis à des pertes potentielles



Risque

Plusieurs types d'inondations

Débordement de cours d'eau



Ruissellement

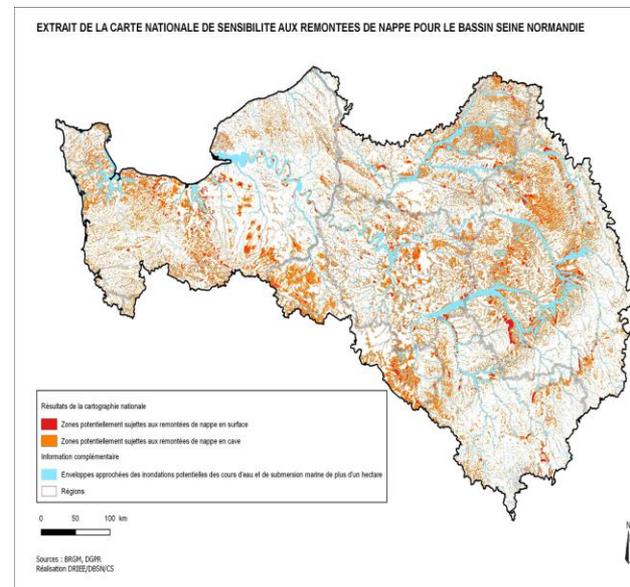


Submersion marine



Direction ré

Remontée de
nappes



Une forte concentration d'enjeux

Des enjeux humains, environnementaux, patrimoniaux et économiques

5 millions de personnes habitent en zone inondable, soit plus **1/4** de la population du bassin

1/5 des communes du bassin ont plus du **1/3** de leur population en zone inondable

Sur le littoral, **200 000** habitants du bassin sont soumis au risque de submersion

800 établissements de santé du bassin sont situés en zone Inondable

Environ **4** millions des emplois sont situés en zone inondable, soit **40 %** des emplois du bassin

600 stations d'épuration de grande taille (> 2000eqhab) sont en zone inondable

De nombreux sites et monuments de grande valeur patrimoniale sont situés en zone inondable : Notre-Dame, le centre reconstruit du Havre, de nombreux bâtiments remarquables de la ville de Troyes, etc.



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La politique des risques d'inondations

La Directive Inondation

Un objectif : **Réduire les conséquences négatives des inondations**

Entrée par les enjeux :

- La santé humaine
- Le patrimoine naturel
- Le patrimoine culturel
- Les activités économiques



Actions proportionnées selon l'événement : fréquent, moyen, extrême

Logique d'actions par bassin versant et/ou cellule de submersion

La Directive Inondation : une mise en œuvre à différents niveaux

Cadre européen

Directive inondation

**Directive
Cadre eau**

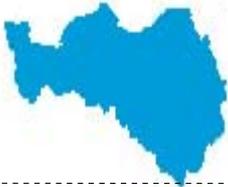
Cadre national

Stratégie nationale

*Planification
bassin*

**Plan de Gestion
des risques d'inondation**

**Schéma Directeur
d'Aménagement
et de Gestion des Eaux**



*Planification
et actions
territoriales*

**Stratégie locale sur les territoires
à risque important d'inondation**

SAGE

**PPRI
PPRL**

PAPI

PCS

**Documents
d'urbanisme**

**Dossiers
loi sur l'eau**

Mise en œuvre de la Directive Inondation sur le bassin

Légende :

- EPRI : évaluation préliminaire du risque d'inondation
- TRI : territoire à risque important d'inondation
- PGRI : plan de gestion des risques d'inondation
- SLGRI : stratégie locale de gestion des risques d'inondation

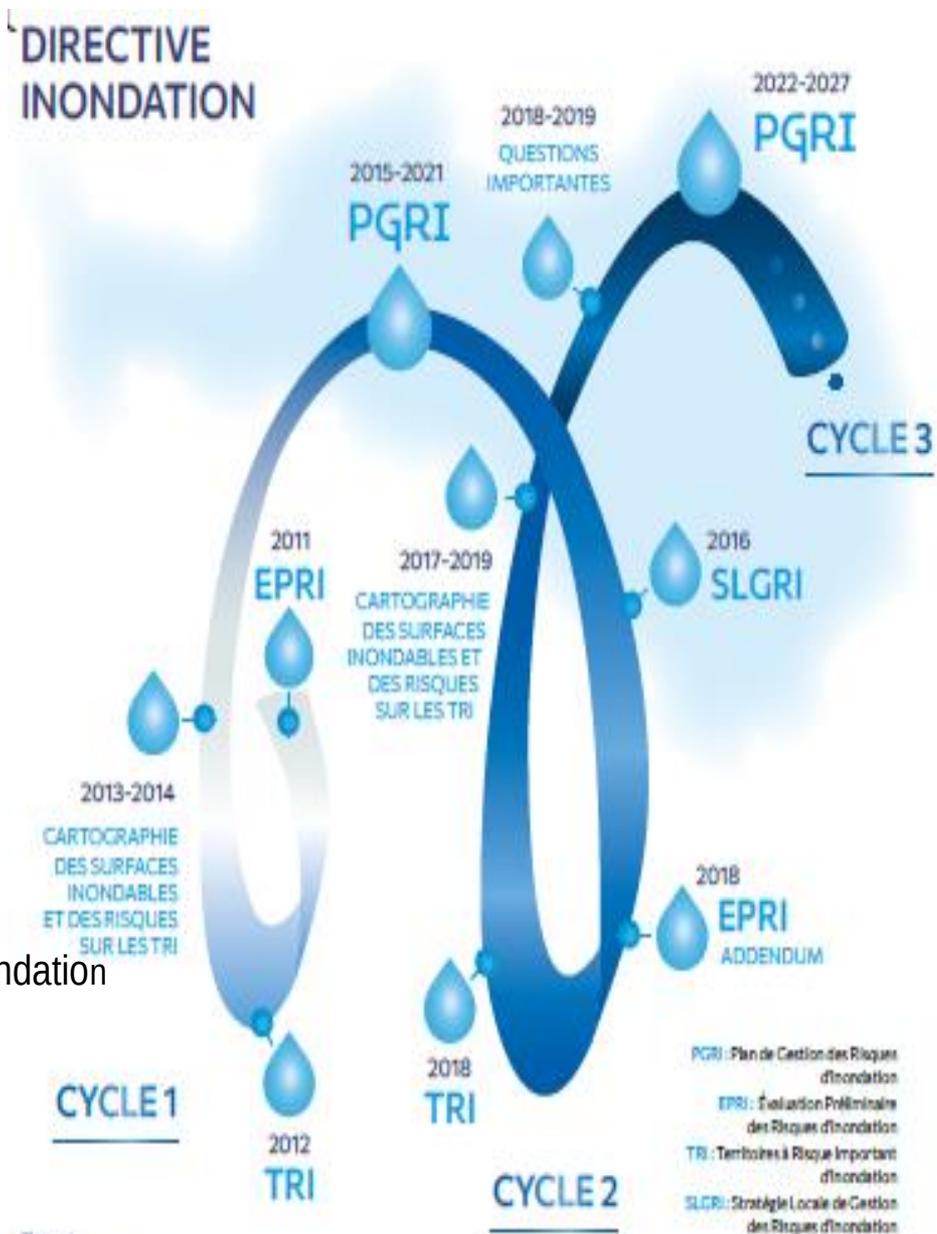
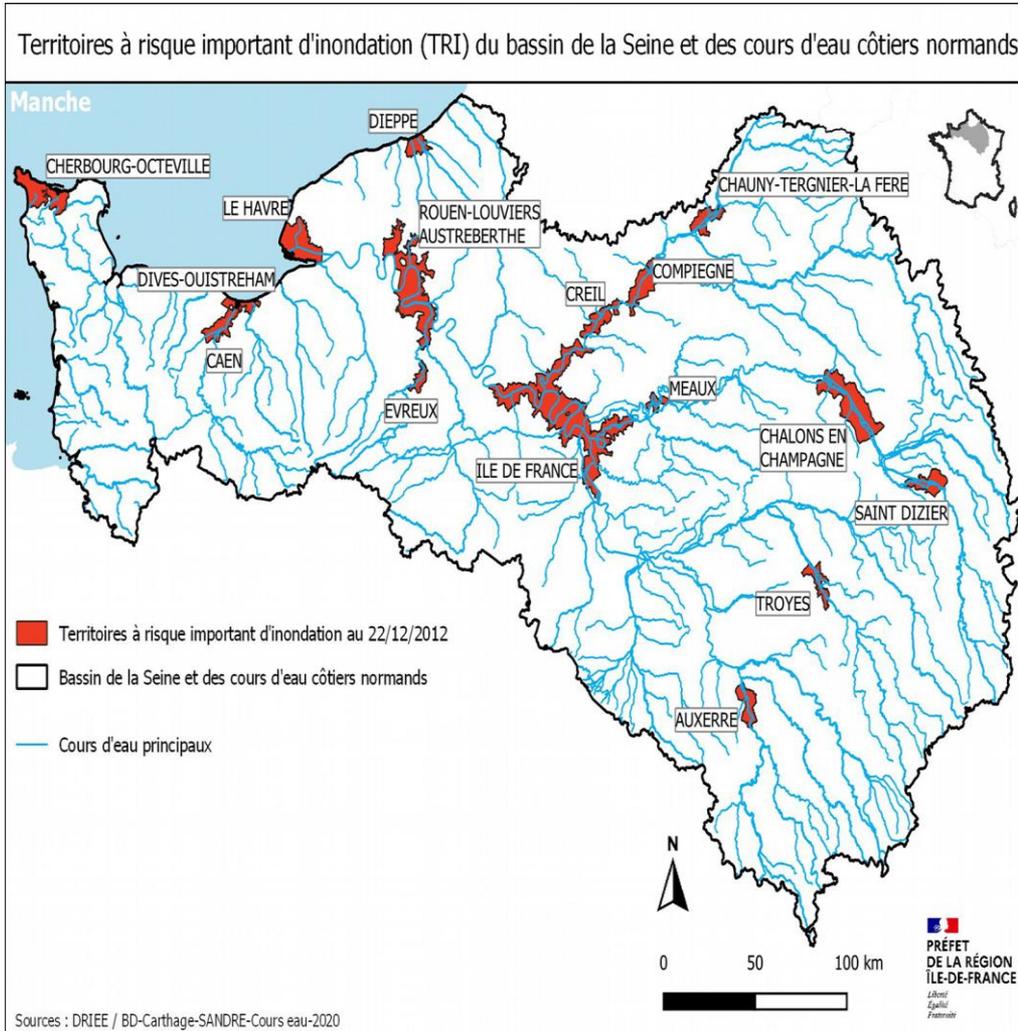


Figure 1
 Présentation du cycle de la directive inondation

16 Territoires à Risques Importants d'Inondation identifiés



- 372 communes
- 42 % de la population du bassin
- 56 % des emplois du bassin

Source : projet de PGRI 2022-2027

- Identification des TRI au premier cycle
- Maintien du nombre de TRI au deuxième cycle
- Pas de modification de périmètre

Élaboration du projet de PGRI 2022-2027

Processus de mise à jour du PGRI

Processus d'amélioration continue alimenté par :

Mise à jour du diagnostic

- 1) Addendum de l'EPRI
- 2) Cartographies sur les TRI

Retour d'expérience de la mise en œuvre du PGRI du cycle 1

- 1) Voir chapitre 4 du préambule

Recommandations de la Commission Européenne

- 1) Plus d'informations sur les étapes préalables au PGRI
- 3) Plus d'informations sur les financements

Observations du public sur plusieurs documents en 2019

- 1) Addendum EPRI, TRI, cartographies sur les TRI, programme et calendrier pour la mise à jour du PGRI
- 2) Synthèse des questions importantes en matière de prévention des inondations

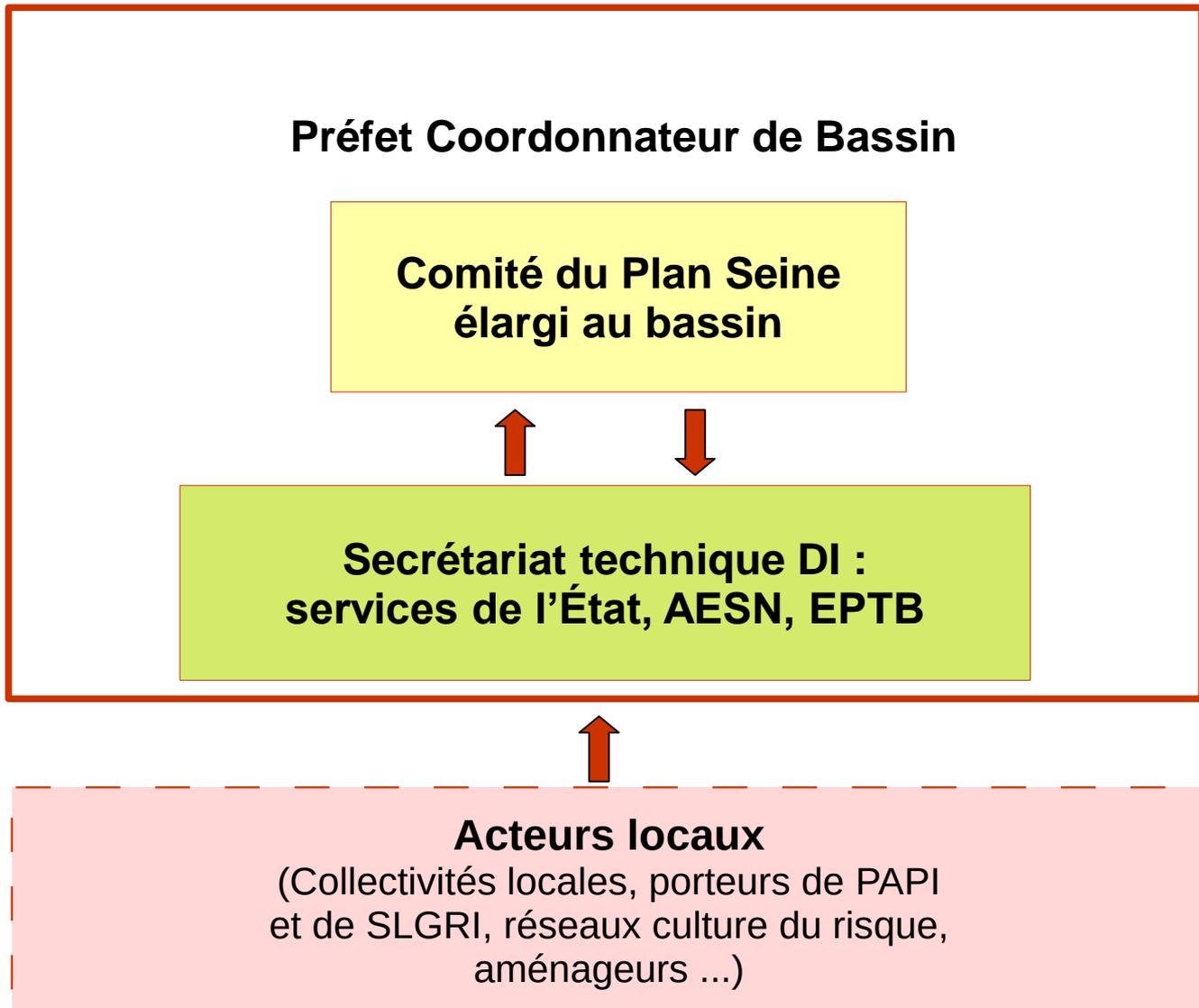
Enquête auprès des membres du CPSE et des services de l'État début 2019

Conclusions

Maintien de la structuration du PGRI en quatre objectifs

Améliorations à apporter sur l'aménagement durable du territoire, la prise en compte de l'aléa remontée de nappes, la gestion des eaux pluviales

Modalités d'élaboration – Article R. 566-11 du CE



- Lancement en 2019
- Ateliers thématiques en 2019 et 2020
- Assistance juridique en 2020
- Avis de l'Autorité Environnementale en 2021
- Consultation du public et parties prenantes en 2021
- Approbation en 2022

Contenu du projet de PGRI 2022- 2027

PLAN DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION

Bassin Seine-Normandie
2022-2027

- 1.Éditorial [mot politique – à rédiger au moment de l’approbation du PGRI]
- 2.Préambule [divisé en 6 parties]
- 3.Objectifs et dispositions du bassin Seine-Normandie
- 4.Dispositions spécifiques (aux TRI ou SLGRI, aux futurs PAPI)
- 5.Lexique
- 6.Glossaire
- 7.Annexes (dont synthèse des SLGRI)

OBJECTIFS ET DISPOSITIONS DU PROJET DE PGRI du BASSIN SEINE-NORMANDIE

4 objectifs prioritaires :

- **Objectif 1 : Aménager les territoires de manière résiliente pour réduire leur vulnérabilité**
- **Objectif 2 : Agir sur l'aléa pour augmenter la sécurité des personnes et réduire le coût des dommages**
- **Objectif 3 : Améliorer la prévision des phénomènes hydro-météorologiques et se préparer à gérer la crise**
- **Objectif 4 : Mobiliser tous les acteurs au service de la connaissance et de la culture du risque**

traduits au travers de **80 dispositions visant de nombreux acteurs et outils.**

OBJECTIFS ET DISPOSITIONS DU PROJET DE PGRI du BASSIN SEINE-NORMANDIE

Les objectifs du Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2022-2027 sont déclinés en quatre grands types de dispositions :

	Déclinaison des dispositions	Nb dispositions
	Des dispositions à décliner sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie	• 54
	Des dispositions à décliner sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie, communes entre le SDAGE et le PGRI	• 14
	Des dispositions à décliner sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie mais prioritairement dans les TRI	• 5
	Des dispositions à décliner uniquement dans les TRI ou dans le périmètre des SLGRI	• 7

Articulation entre le PGRI et le SDAGE

Domaines du PGRI et en commun avec le SDAGE :

Domaines communs au SDAGE et au PGRI	Domaines d'intervention du PGRI
<ul style="list-style-type: none"> – La préservation de la dynamique naturelle des cours d'eau – L'entretien des cours d'eau – La maîtrise du ruissellement et de l'érosion – La gouvernance à l'échelle des bassins versants 	<ul style="list-style-type: none"> – L'aménagement du territoire et la réduction de la vulnérabilité au risque d'inondation – La conscience du risque d'inondation, l'information des citoyens – La prévision des inondations et l'alerte – La préparation et la gestion de la crise – Les diagnostics et la connaissance relatifs aux enjeux soumis à un risque d'inondation et à leur vulnérabilité – La connaissance des aléas

Dispositions communes :

14 dispositions du PGRI réparties dans **3** Orientations Fondamentales du SDAGE :

.OF 1 : Pour un territoire vivant et résilient : des rivières fonctionnelles, des milieux humides préservés et une biodiversité en lien avec l'eau restaurée

.OF 4 : Pour un territoire préparé : assurer la résilience des territoires et une gestion équilibrée de la ressource en eau face aux enjeux du changement climatique)

.OF 5 : Protéger la mer et le littoral

Synthèse des Stratégies Locales de Gestion des Risques d'inondation (SLGRI)

16 TRI – 15 SLGRI

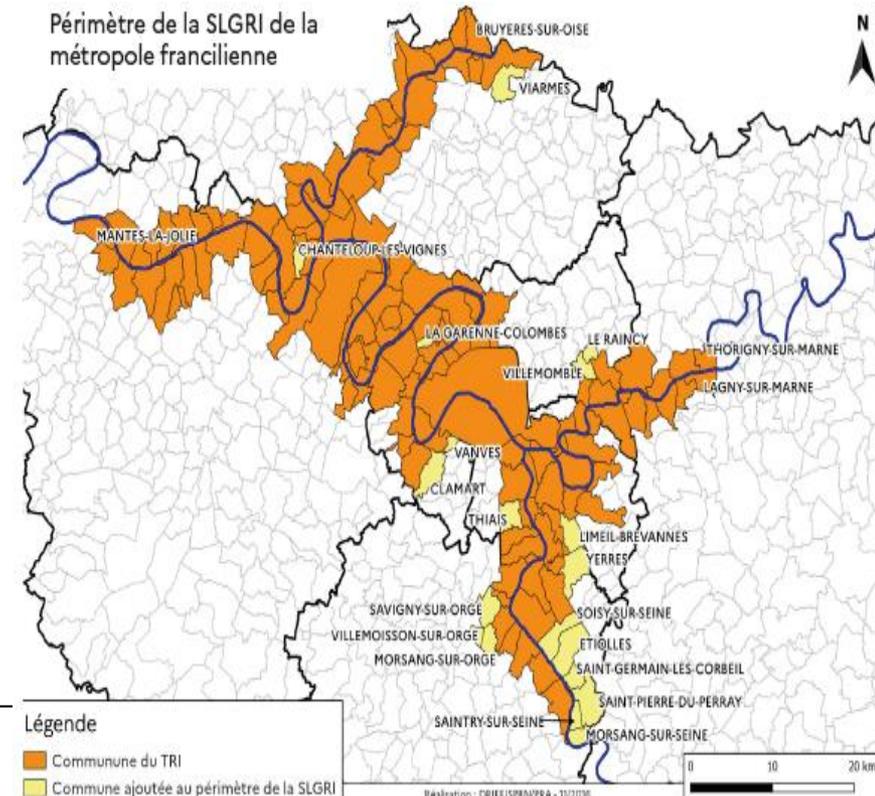
15 synthèses au 30 juin 2020 avec un plan commun :

- Présentation générale
- Contexte du risque inondation sur le territoire
- Démarche de la SLGRI mise en place
- Bilan de la mise en œuvre de la SLGRI selon les 4 objectifs du PGRI (1^{er} cycle)
- Perspectives pour la suite de la mise en œuvre de la SLGRI

=> Annexe 4 du projet de PGRI

• SLGRI Métropole francilienne

- 800 000 habitants inondés par une crue majeure («équivalente à celle de 1910») ; des impacts indirects importants au-delà des zones inondées (fragilités réseaux) ; des dommages directs estimés jusqu'à 30Md€ pour une crue majeure ; entre 700 000 à 1 million d'emplois concernés, 140 km de réseaux ferrés ..
- 141 communes sur le TRI
- 17 communes non inondables
- Échelle régionale : connaissance de l'aléa, réduction vulnérabilité,
- préparation à la gestion de crise



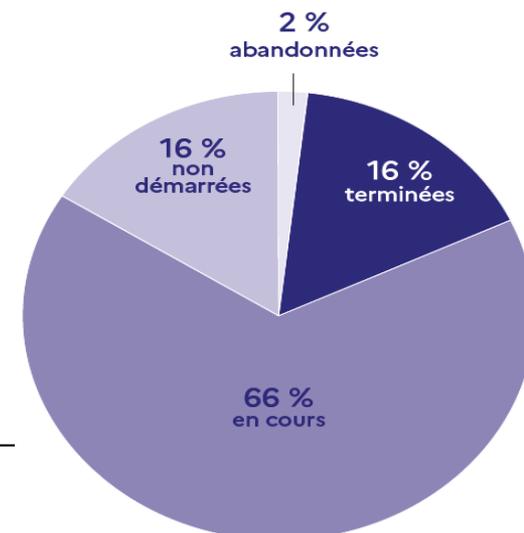
SLGRI Métropole francilienne

Une stratégie élaborée fin 2016 pour 6 ans avec les acteurs du territoire, pilotée par la Préfecture de Police et la Préfecture de Région,

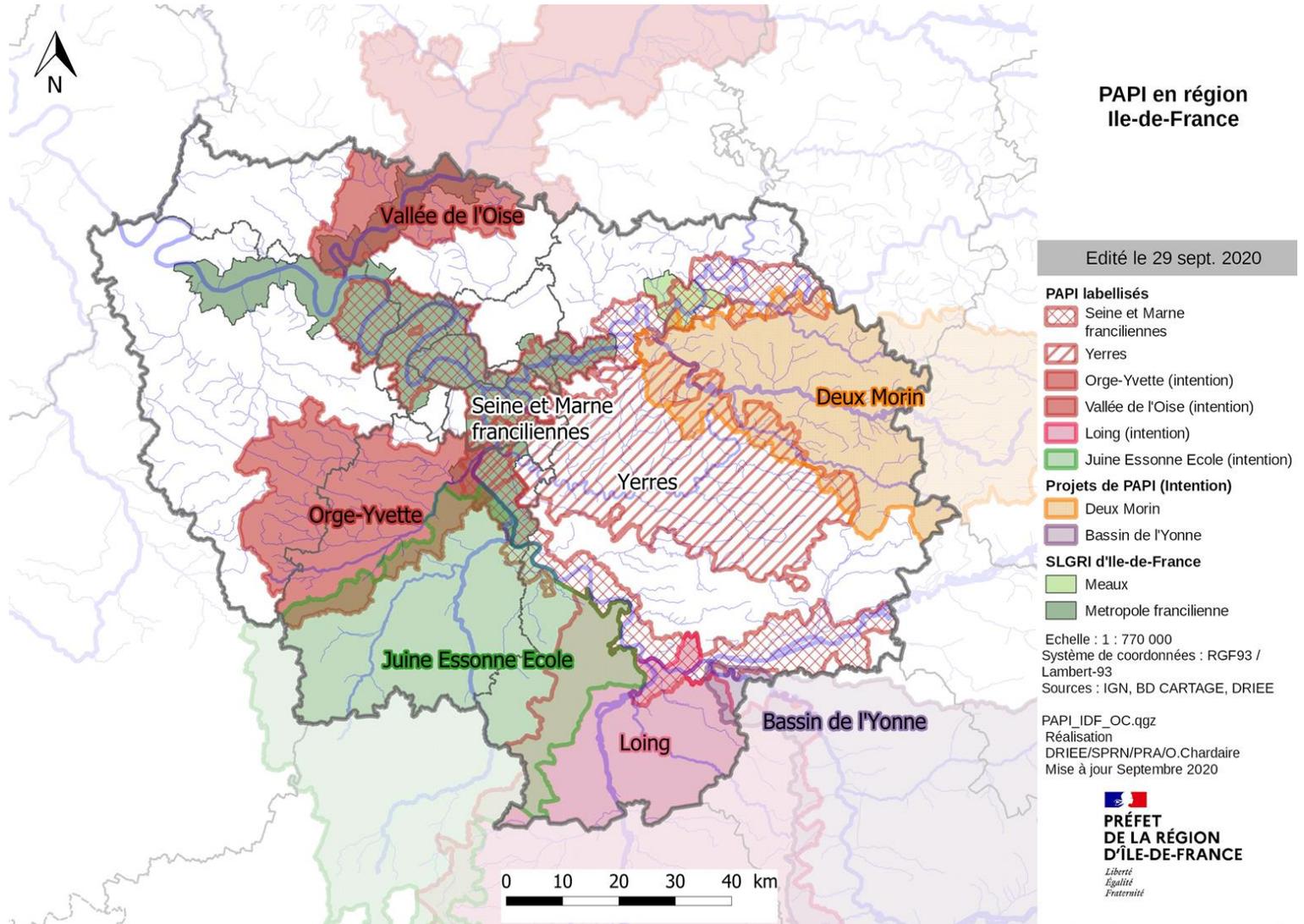
Bilan à mi-parcours : 112 mesures autour de 8 axes :

Actions spécifiques SLGRI :

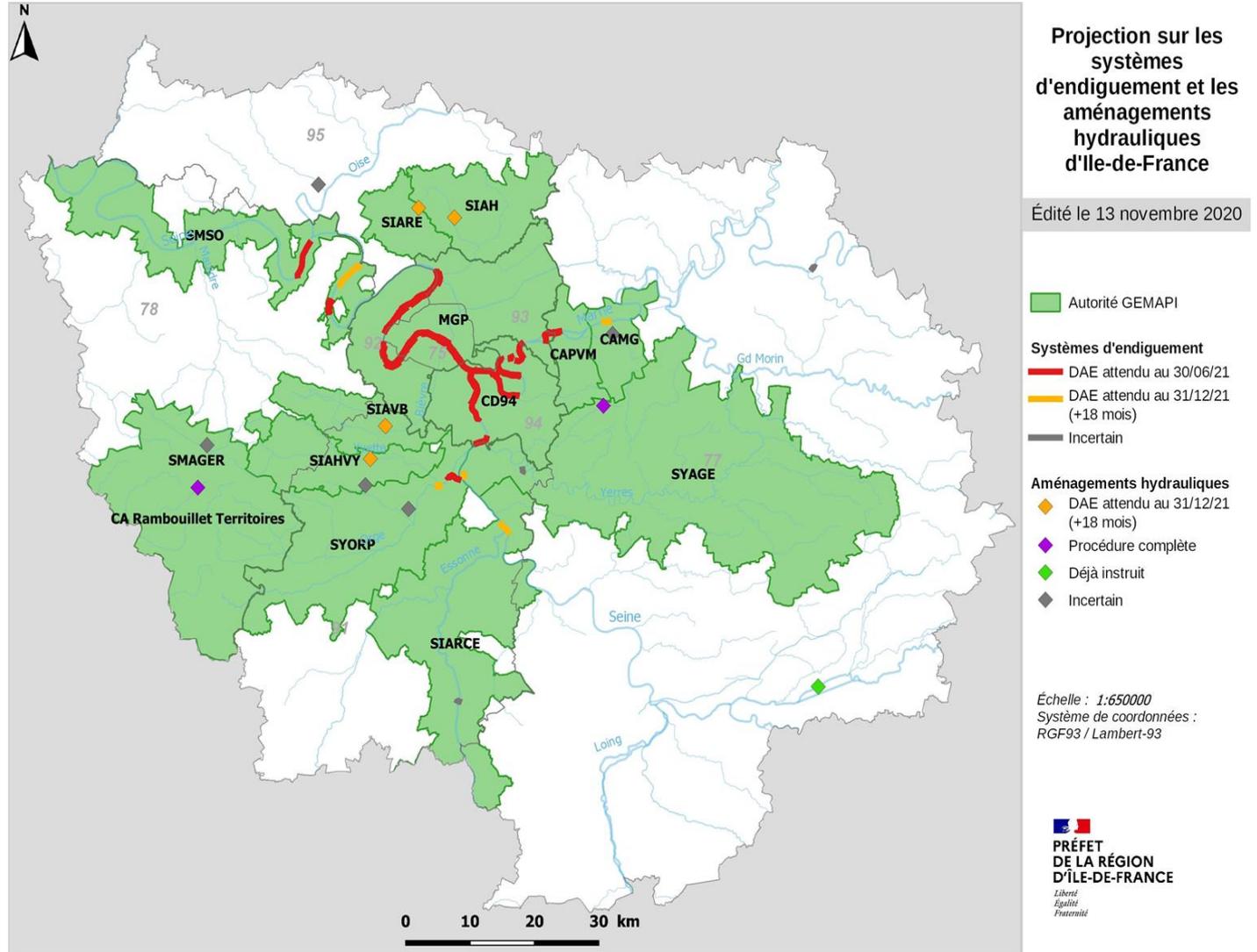
- travail sur la vulnérabilité des réseaux avec les opérateurs ;
- [charte Quartier résilient](#) à l'inondation ;
- [autodiagnostic](#) pour les administrations et les TPE ;
- cartographie « [CartoZIP](#) » croisant plusieurs niveaux de crue et enjeux
- **SLGRI Meaux** : prise en compte par le PAPI Seine et Marne franciliennes



Programmes d'action de prévention des inondation - PAPI



Systemes d'endiguement et ouvrages hydrauliques



PGRI : Illustration locale

Eve KARLESKIND

Directrice des Services de l'Environnement et de l'Assainissement

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE



LE DÉPARTEMENT PROTÈGE SES HABITANTS DES INONDATIONS



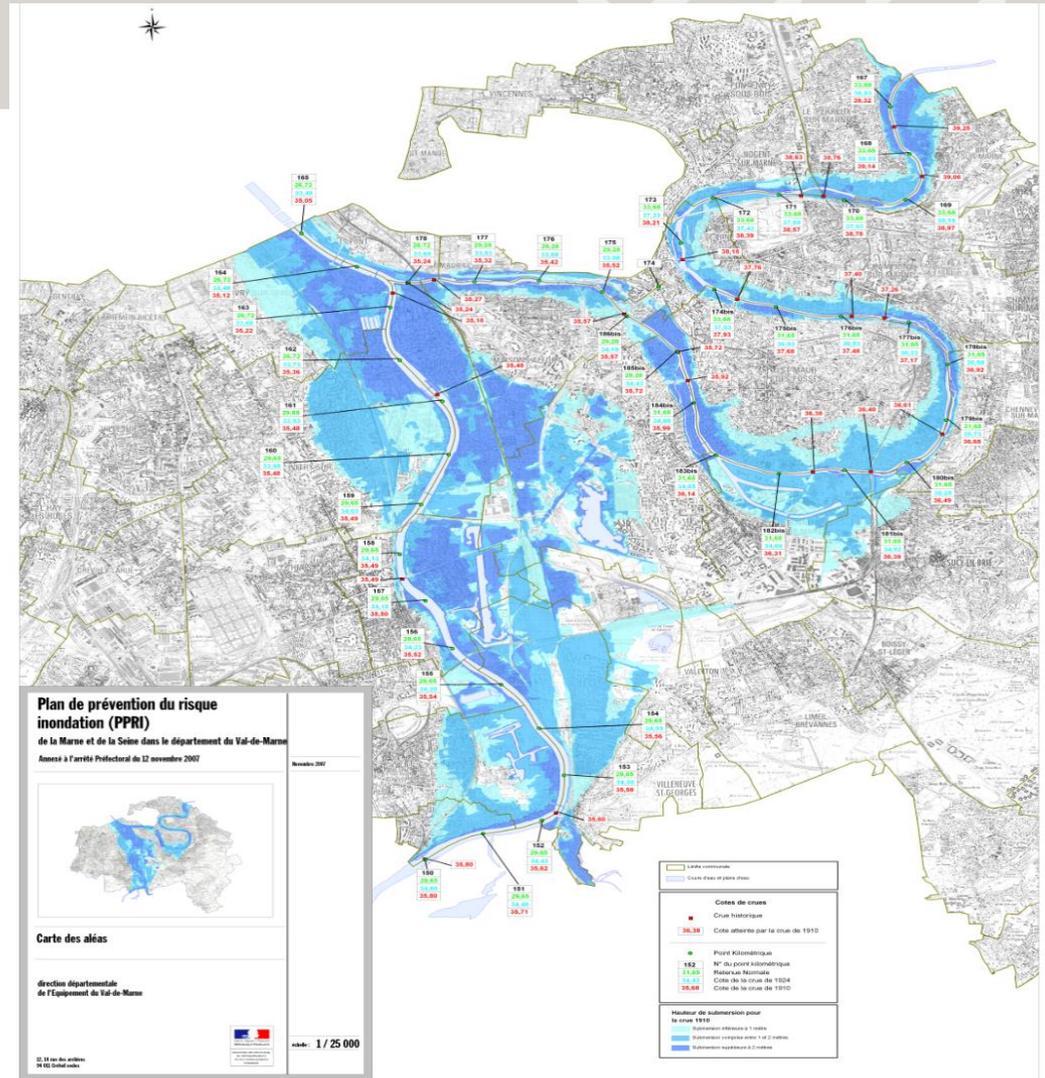
En Val-de-Marne, 37 des 47 communes sont bordées par un cours d'eau. 27 sont classées inondables.

Forum territorial AESN - 22 mars 2021

Un territoire exposé au risque inondation

Dans ce département traversé par la Seine et la Marne, baigné par des rivières et des rus, **les trois quarts des habitants vivent à moins de deux kilomètres d'un cours d'eau.**

⇒ Les inondations constituent le premier risque naturel majeur auquel est soumis notre territoire.



Un territoire vulnérable

En cas de crue comparable à celle de 1910 :

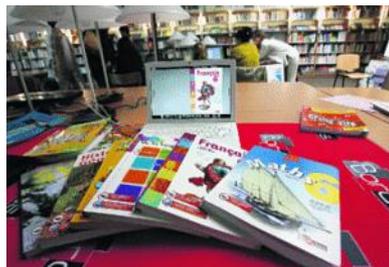
- 4 730 hectares seraient submergés, soit 20 % du territoire ;
- 300 000 personnes directement concernées (estimation) ;
- 450 000 personnes indirectement concernées ;
- Soit au total 750 000 Val-de-Marnais (60 % des habitants du Val-de-Marne).



Des impacts sur les missions de service public à assurer



**Le versement
des prestations sociales
(RSA, APA,...)**



**La protection
maternelle
et infantile**



**L'accueil des enfants
dans les crèches
départementales
et dans les collèges**



L'assainissement



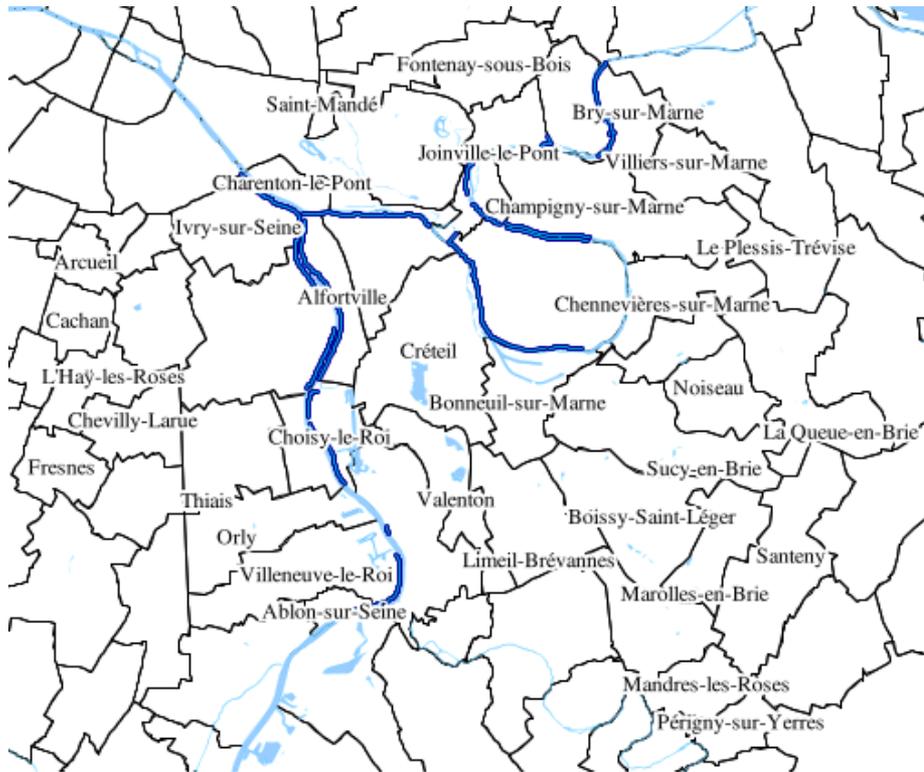
La viabilité routière



Les mesures de protection contre les inondations « fluviales »

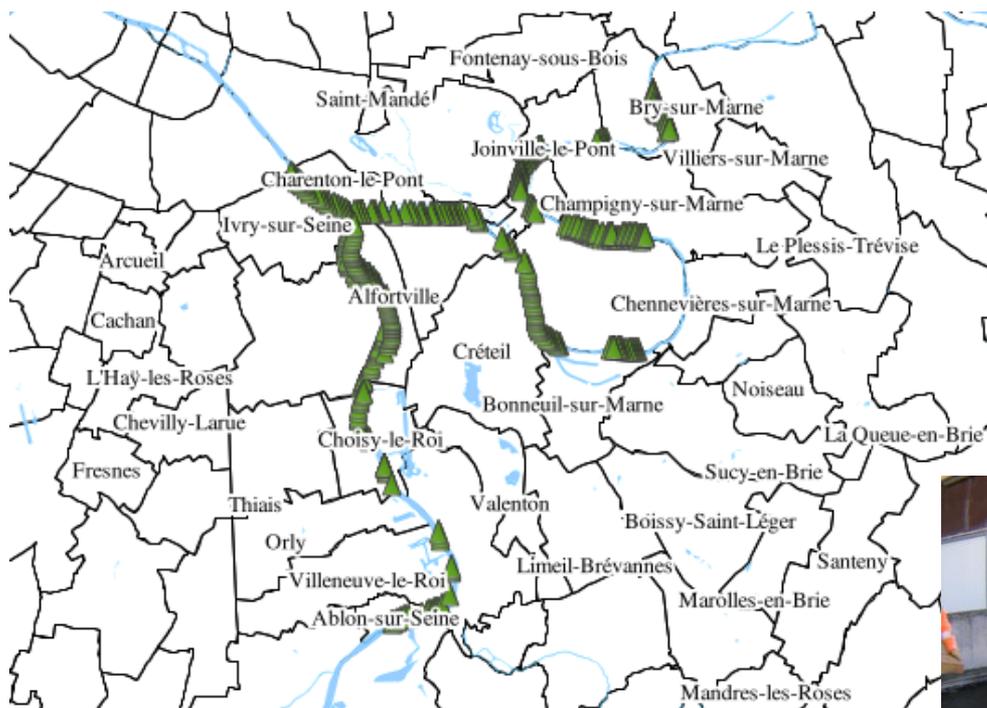
« fluviales »

32 km murettes Les mesures de protection contre les inondations « fluviales » anti-cruve gérées par le Département (protection au mieux sur des crues de type 1924 / 1955).



Les mesures de protection contre les inondations « fluviales »

En période de crue, fermeture des 439 ouvertures batardables (dites « brèches »).



En janvier/février 2021 : 340 brèches fermées sur 439 entre le 29 janvier et le 12 février.

Une gestion de l'assainissement pendant la crue

Une gestion des flux du réseau d'assainissement en temps normal et renforcée en période de crue :

⇒ Production de bulletins de gestion de crue et gestion de 231 stations de pompage et de vannage afin de réguler ou d'aiguiller les eaux usées ou pluviales via le poste de contrôle.



Département du Val-de-Marne
Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement
Bulletin Journalier de suivi des crues

Service : SEBER
Téléphone : 01.46.18.34.75
Télécopie : 01.46.77.53.59

Référence:
02-09-2021-10h33-BULLETTIN-TR

Créé le : 02/03/2021 10:33

Relevés du 02/03/2021 08:00

Site	Événement de crue								Prévisions		
	Points de relevé	Seuil d'alerte	Date de passage en crue	Niv. max. depuis la crue	Niveau précédent 26/02/21 10:00	Niveau retenu	Src.	Grad.	Dir.	Valeurs indisponibles	Grad. prévu
Seine	Barrage d'Ablon	30,10	29/12/2020 15:23	31,79	30,03	29,87	P	↓	↓	-0,16	
	Pont de Choisy	30,00	28/01/2021 18:55	31,79	30,02	29,94	P	↓	↓	-0,08	
	Confluent CDS2	27,85	18/01/2021 08:15	30,87	27,96	27,49	P	↓	↓	-0,47	
Marne	Pont de Bry	34,25	15/01/2021 12:06	38,48	34,32	34,24	P	↓	↓	-0,08	
	Pont de Nogent	35,50			34,10	34,07	P	↓	↓	-0,03	
	Barrage de Joinville	32,70	18/01/2021 08:15	35,18	32,79	32,87	P	↓	↓	-0,12	
	Pont de Chennevières	33,20			32,11	32,04	P	↓	↓	-0,07	
	Créteil Aval	30,15			29,88	29,72	P	↓	↓	0,04	
Maisons-Alfort	30,85			29,57	29,61	P	↓	↓	0,04		

Hors crue, tendance à la hausse
 Hors crue, tendance à la baisse
 En crue, tendance à la hausse
 En crue, tendance à la baisse

Compteurs des sites et des fiches en crue

Sites et fiches d'actions en crue à la date du 02/03/2021 08:00

Sites et Riches d'actions	Seine				Marne				Créteil Aval	Maisons-Alfort	Total
	Barrage d'Ablon	Pont de Choisy	Confluent CDS	Total	Pont de Bry	Pont de Nogent	Barrage de Joinville	Pont de Chennevières			
Station de pompage	0/4	2/3	1/8	3/15	0/4	0/1	0/3	0/1	0/2	-	0/11
Station de vannage	-	1/2	8/14	9/16	-	-	-	-	0/1	-	0/1
Station anti-pollution	0/1	-	0/1	0/2	1/8	-	1/4	-	-	-	2/10
Vannes manuelles	0/1	-	0/4	0/5	0/15	0/7	0/15	0/3	-	-	0/40
Station crue 1910	0/2	0/5	0/4	0/11	-	0/1	0/3	0/3	0/2	-	0/9
Protection crue 1910	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fiches crues classiques	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-

Sites et fiches d'actions en crue à la date du 26/02/2021 10:00

Sites et Riches d'actions	Seine				Marne				Créteil Aval	Maisons-Alfort	Total
	Barrage d'Ablon	Pont de Choisy	Confluent CDS	Total	Pont de Bry	Pont de Nogent	Barrage de Joinville	Pont de Chennevières			
Station de pompage	0/4	2/3	1/8	3/15	0/4	0/1	0/3	0/1	0/2	-	0/11
Station de vannage	-	1/2	8/14	9/16	-	-	-	-	0/1	-	0/1
Station anti-pollution	0/1	-	0/1	0/2	1/8	-	1/4	-	-	-	2/10
Vannes manuelles	0/1	-	0/4	0/5	0/15	0/7	0/15	0/3	-	-	0/40
Station crue 1910	0/2	0/5	0/4	0/11	-	0/1	0/3	0/3	0/2	-	0/9
Protection crue 1910	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fiches crues classiques	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-

Les actions en cours seront comptabilisées à l'édition du prochain compte-rendu.



Une gestion de l'assainissement pendant la crue

26 stations anti-crue



Les eaux pluviales sont rejetées directement dans le cours d'eau par le réseau d'assainissement.



La vanne anti-crue se ferme, empêchant le cours d'eau de remonter dans le réseau d'assainissement. Les eaux pluviales sont dirigées vers la station anti-crue.



Les eaux pluviales sont pompées vers le cours d'eau empêchant ainsi l'inondation.



Lorsque le niveau du cours d'eau est revenu à la normale, la vanne s'ouvre. Les eaux de pluie s'écoulent de nouveau naturellement et ne passent plus par la station anti-crue.

Une gestion de l'assainissement pendant la crue

Pose de batardeaux pour protéger les stations appartenant au réseau d'assainissement



La sensibilisation au risque d'inondation des agents du CD94 pour assurer la continuité du service public

Déclinaison du PCA (Plan de continuité d'activité) prévoyant le risque inondation.

Des Exercices « Crue majeure » organisés depuis 2007



Risque d'inondations : le plan pour garder les pieds au sec

La simulation d'une crue majeure a permis aux agents du département de se roder face aux dangers de la montée des eaux. En parallèle, ils ferment les brèches des murs anti-crue le long des fleuves.



La réduction de la vulnérabilité au risque d'inondation

- ⇒ Réalisation de **59 diagnostics de vulnérabilité des équipements départementaux** (crèches, collèges, espaces de solidarité, Centres PMI, bâtiments administratifs).
- ⇒ **Pose de repères de crue** sur les bâtiments diagnostiqués.
- ⇒ **2020 : Une première opération de réduction de la vulnérabilité est programmée et concerne le Collège Henri Barbusse à Alfortville** (Déplacement et mise hors d'eau des équipements sensibles (Local TGBT, Chaufferie, etc.).
- ⇒ **Un travail d'appropriation de ces diagnostics est en cours avec les crèches départementales concernées.**
- ⇒ **Déclinaison du PCA départemental (Plan de continuité d'activité) intégrant le risque d'inondation.**



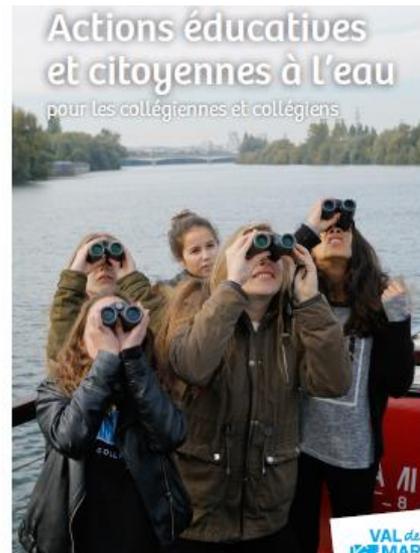
Repère de crue sur une station anti-crue



Visualisation du niveau d'eau sur une des crèches départementales pour un scénario R1.15

La sensibilisation au risque d'inondation afin de « vivre avec les rivières »

- Ateliers Plan Communaux de Sauvegarde à destination *des communes*,
- Balades urbaines de sensibilisation *des Val-de-Marnais* au risque d'inondation,
- Croisières pédagogiques de sensibilisation au risque d'inondation à destination *des collégiens* (ex: « *La Seine un fleuve partagé* », « *Découverte des îles de la Marne* », etc.).
- Actions de sensibilisation *des associations Val-de-Marnaises* aux risques d'inondation, menée en collaboration avec l'EPTB Seine Grands Lacs depuis 2017.



Vos questions sur le chat

ACTUALITÉS



LA CONSULTATION DU PUBLIC

Daniel MARCOVITCH

Donnez
votre avis
sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations
et le milieu marin

L'eau

Donnez
votre avis
sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations
et le milieu marin

eau

Donnez
votre avis
sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations
et le milieu marin

L'eau

*Donnez
votre avis
sur*

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

L'eau

les inondations et le milieu marin

Cliquez ci-dessous pour accéder à la consultation souhaitée :



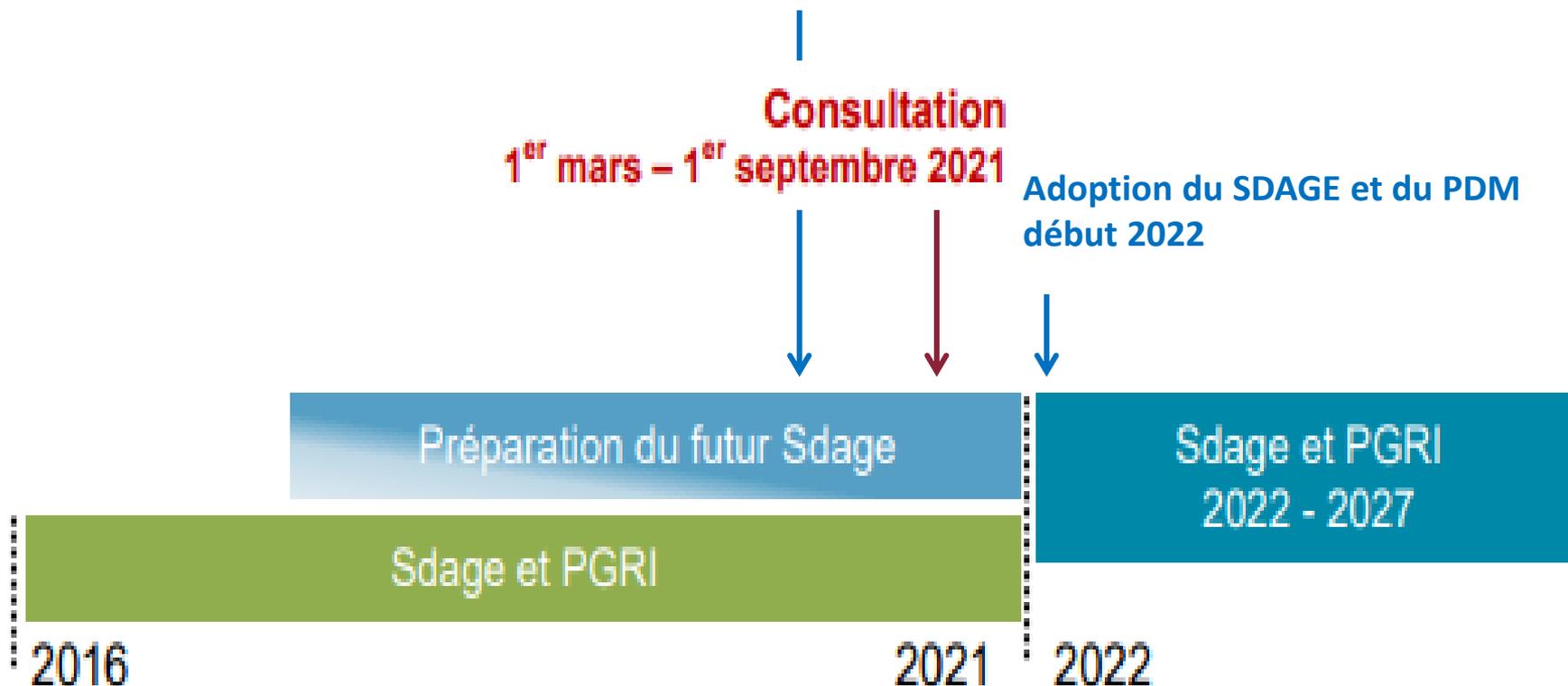
**Exprimez-vous sur
la gestion de l'eau (SDAGE)**



**Exprimez-vous sur
les inondations (PGRI)**

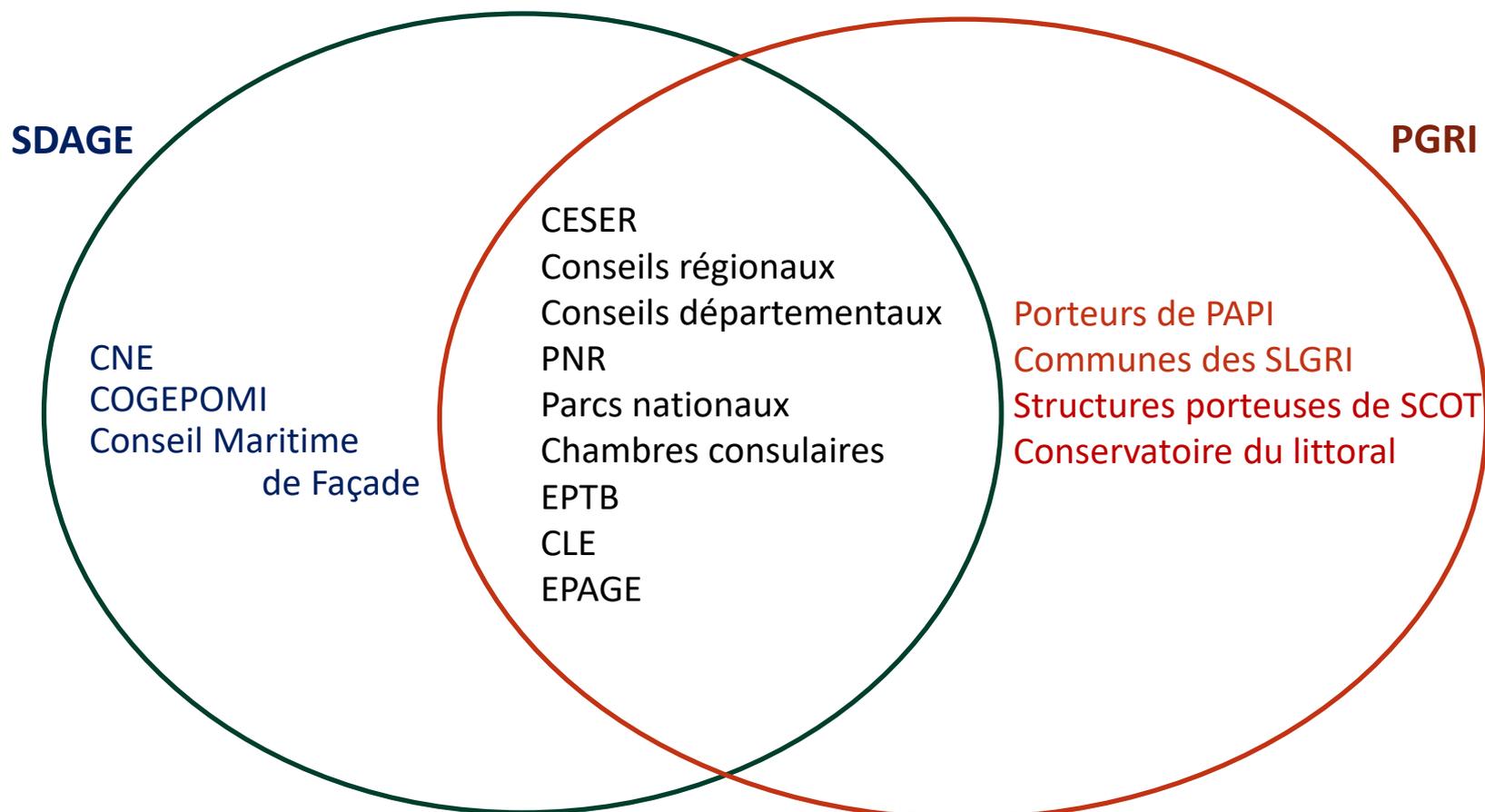
Le parcours du SDAGE

Adoption du projet de SDAGE par
le CB le 14 octobre 2020



Une consultation pour ...

Les assemblées au sens réglementaire : (courrier formel envoyé) **4 mois**



Une consultation pour ...

... le grand public

Plateforme de consultation

Réponse guidée par un questionnaire et des fiches focus
ou réponse libre



Cliquez ci-dessous pour accéder à la consultation souhaitée :

 Exprimez-vous sur
la gestion de l'eau (SDAGE)

 Exprimez-vous sur
les inondations (PGRI)

... mais aussi et surtout les partenaires de l'eau

Un rôle de relais vers le public

Des avis attendus



sdage@aesn.fr

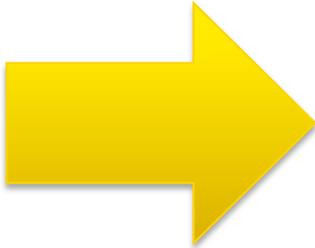


Quel projet pour 2022-2027 ?

Nous sommes tous concernés

Votre avis compte !

Répondez en ligne sur



eau-seine-normandie.fr

*Donnez
votre avis
sur*

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

les inondations
et le milieu marin

L'eau



Vos questions sur le chat

ACTUALITÉS



Merci à tous

Vous trouverez les présentations sur le site internet <http://www.eau-seine-normandie.fr>
rubrique comité de bassin
à bientôt

ACTUALITÉS

